

Le grand **débat national**



Retranscriptions des interventions, lors de la réunion publique du 4 mars 2019 à Colmar, dans le cadre du Grand Débat National.



Colmar

M. le Maire MEYER : Bonsoir. Je vous accueille au nom de la Ville de Colmar qui a tenu à s'intégrer dans le Grand Débat National. Nous l'avons fait selon trois moyens : d'abord, nous avons ouvert un registre à la Mairie ; ensuite, nous avons ouvert une page sur le site Internet de la Ville. Au départ, il y eut 190 contributions : l'essentiel sur le registre et une vingtaine sur le site Internet. Le rôle du Maire est d'être court ce soir puisqu'il m'appartient juste de vous accueillir. En effet, dans le plan d'organisation nationale de ce débat, il existe une charte d'organisation et de bonne conduite et le pilotage de cette réunion publique a été confié à un médiateur, en l'occurrence Michel LAFOND, ancien ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts ; il connaît le territoire. En plus, c'est un voisin.

Quatre thèmes sont ouverts, vous les connaissez puisque nous les avons annoncés par voie de presse, mais également sur le site Internet de la Ville. La parenthèse pour moi s'arrête là ; toutefois, je crois devoir rappeler que la représentante de France 3 veut placer quelques propos puisque nous avons la chance d'avoir avec nous France 3. Elle est appelée à prendre des images, il faut donc que vous en soyez prévenus. Merci, Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu aussi massivement à l'invitation faite. C'est presque une réunion de quartier avec à peu près la même population. Je clos mon propos en vous souhaitant une bonne soirée.

Mme Stéphanie LAFUENTE : Bonsoir, je me présente, je m'appelle Stéphanie LAFUENTE, je suis rédactrice en chef adjointe à France 3 Alsace. Ce soir, dans le cadre du Grand Débat, comme on est à dix jours de la clôture des Grands Débats, France 3 Alsace a décidé de diffuser une partie de ce débat en Facebook Live. Donc, concrètement, au fond de la salle, nous avons une journaliste qui va régulièrement intervenir sur notre fil Facebook pour dire un petit peu ce qui se passe. Dans ce cadre, nous pouvons être amenés à venir chercher l'un ou l'autre d'entre vous, si bien sûr ils acceptent, pour répondre à une ou deux questions, sur pourquoi cette participation, le premier ressenti et ce qu'on attend du Grand Débat. Par ailleurs, avant cela, à 19 heures, nous avons également une autre équipe qui va faire un direct pour notre journal de 19 heures pour annoncer ce débat, rappeler les grands thèmes qui ont été abordés et faire un premier topo. Donc, c'était simplement pour vous prévenir de ces différentes interventions. Nous essaierons évidemment d'être le plus discrets possible et de ne pas trop perturber l'essentiel qui est le débat. Je vous souhaite une bonne soirée, merci de votre compréhension.

M. Michel LAFOND : Mesdames et Messieurs, bonsoir. C'est une très belle salle, ce soir ! J'ai été chargé d'animer ce débat. Je pense qu'il va s'animer beaucoup tout seul, mais au moins de le réguler. La méthode que nous allons employer ce soir repose d'abord sur la charte nationale du Grand Débat qui s'applique à tous les débats organisés actuellement. Toute personne peut s'exprimer librement dans le cadre du Grand Débat, sous réserve de respecter cette charte. En gros, cette charte, c'est – je ne vous la lis pas en entier – on respecte les autres participants, on contribue par des propositions et des argumentations, on ne diffuse aucune information volontairement erronée, tronquée ou hors sujet, c'est-à-dire qu'on reste dans le sujet, on évite tout prosélytisme, on ne tient aucun propos injurieux, grossier, diffamatoire, ils vont même jusqu'à pornographique, donc je pense que cela ne doit pas être le

cas et on ne doit pas renvoyer vers des sites interdits – cela est plus pour des versions écrites.

S'agissant de l'animateur, l'organisateur a parfaitement rempli les termes du contrat et l'animateur doit adopter une position de neutralité. Peut-être que de temps en temps je serai un peu frustré, et vous aussi, je m'interdis de répondre à des interpellations ou à des questions. Ce n'est pas mon rôle de répondre aux questions. Ce sera peut-être le sujet d'autres réunions ultérieures si vraiment des sujets émergent.

Voilà en ce qui concerne la charte. Je pense que vous êtes tous d'accord pour qu'elle soit ainsi respectée.

Il vous a été dit qu'il y avait des prises de vue. Il y a aussi des prises de son puisque pour que cela serve à quelque chose, il faut que la Ville de Colmar renvoie le compte rendu des débats sur le site national. Je crois que comme cela se passe pour les réunions du Conseil Municipal, il a été décidé que ce soit un enregistrement intégral de ce qui va être dit et une retranscription écrite, presque mot à mot, de ce qui sera intervenu. C'est ce qui sera renvoyé sur le site national pour exploitation par des méthodes sans doute d'intelligence artificielle, parce qu'il est difficile de tout prendre en compte. Ce qui vous sera demandé lorsque vous prendrez la parole lorsque le micro vous sera donné, c'est au début de votre intervention de vous présenter, non pas sur vos grades et qualités, mais nom et prénom, cela suffira.

S'agissant du déroulé de la réunion, quatre thèmes ont été cités au niveau national et sur lesquels je vous propose de débattre ce soir :

- La fiscalité et les dépenses publiques ;
- La démocratie et la citoyenneté ;
- La transition écologique ;
- L'organisation de l'État et des services publics. Pour une grande partie de ce dernier thème, les habitants de Colmar sont moins concernés que les autres parce qu'il y a beaucoup de questions relatives à la distance des services publics et des choses comme cela. Bien sûr, dans une préfecture, la question ne se pose pas dans ces termes.

Si jamais vous aviez une question vraiment rentrée, que vous n'arrivez pas à situer dans un des quatre thèmes, si vous n'êtes pas trop lassés à la fin, vous pourrez intervenir sous le thème « vos questions ».

1. La fiscalité et les dépenses publiques.

Pour introduire le premier sujet, fiscalité et dépenses publiques, je vais vous présenter 3-4 diapositives issues du document mis sur le site national du débat public. Si vous avez eu la curiosité d'aller sur ce site, vous avez vu que chacun des thèmes commence par 3-4 pages de résumé et de présentation de la situation et une série de questions. Dans une salle comme ici ce soir, il n'est pas question de répondre à toutes les questions, ce n'est pas possible. Par contre, vous serez tout à fait en jambes après la réunion, si vous allez ce soir sur le site, de répondre à toute ou partie de ces questions. Je me suis permis – alors là, c'est mon choix – dans ces trois pages de présentation générale de

tirer quelques idées qui me paraissent les plus significatives, mais c'est un choix tout à fait personnel. Si vous n'êtes pas d'accord avec cela, vous pourrez très bien regarder les autres, ce qui me permettra de lancer la discussion.

La dépense publique est l'ensemble des dépenses de l'État, des collectivités locales, de la Sécurité Sociale, des Caisses d'Allocations Familiales, des hôpitaux et des maisons de retraite. Cette dépense est financée par des impôts, des taxes et des cotisations en général obligatoires, mais toutes les cotisations retraite rentrent dans cette chose-là. Il est classique de dire et tout à fait vrai que le taux de prélèvements obligatoires en France est le plus élevé dans les pays comparables, notamment les pays développés. Malgré ce taux le plus élevé, globalement, la Maison France dépense plus qu'elle ne reçoit, et ce – ce n'est pas récent – depuis 1974, c'est-à-dire en gros depuis le premier choc pétrolier. Donc, depuis cette date, nous vivons à crédit, plus ou moins selon les années et nous augmentons les dettes.

Il m'est apparu important de donner quelques chiffres sur ce qu'est la dépense publique. Quand on dépense 1 000 euros de dépenses publiques :

- 575 euros relèvent de la protection sociale parce qu'on dit qu'en France on a des taux très élevés, mais il y a aussi des services très élevés qu'on n'a pas dans d'autres pays :
 - 268 euros relèvent des retraites, donc globalement, c'est plus du quart des dépenses publiques ;
 - 233 euros relèvent de l'Assurance Maladie et des Allocations Familiales ;
 - 74 euros relèvent des indemnités chômage, de l'APL et du RSA dont on parle beaucoup aussi ;
- 100 euros relèvent de l'éducation, soit environ 10 % ;
- 60 euros relèvent de la police, l'armée et la justice, c'est-à-dire ce qui est régalié, soit environ 6 % ;
- 66 euros relèvent de ce que j'ai appelé « l'administration administrante », c'est-à-dire les vraies administrations, les services de la municipalité, les Caisses d'Allocations Familiales, le personnel à l'intérieur des hôpitaux, etc., soit environ 6 % ;
- 1 euro relève d'un sujet souvent mis sur la table, c'est-à-dire les députés, les sénateurs, le gouvernement et sans doute l'Élysée, soit 1/1000^e de la dépense publique ;
- actuellement, nous avons 37 euros pour la dette.

Voilà très rapidement brossées et telles que je les vois les questions fiscalité et dépenses publiques. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Par exemple, on parle de fiscalité, est-elle juste, est-elle injuste ? Que pourrait-on faire pour la rendre plus juste et plus efficace ? C'est une question. Si on veut réduire déficit, que faut-il faire ? Faut-il augmenter les impôts, taxes et prélèvements, même s'ils sont actuellement les plus élevés ? Ou faut-il réduire les dépenses ? Ce sont des sujets importants. Quelqu'un veut-il intervenir sur ce thème ?

M. Jean-Paul FLECKINGER : Je suis né à Colmar. Je trouve que le gouvernement ou n'importe quel parti politique, c'est comme un ménage.

Quand un ménage a un certain revenu, la fin du mois, cela peut être le 15 ou le 20, mais il faut se serrer la ceinture alors qu'on a l'impression que les États n'ont qu'un seul objectif, c'est de chercher de plus en plus de sous ailleurs. Et c'est peut-être pour cela qu'il y a des Gilets Jaunes dans la rue. C'est peut-être pour cela que les retraités en ont un peu marre, mais c'est surtout qu'il faudrait quand même que l'État essaie d'économiser un peu dans certains domaines.

M. Michel LAFOND : C'est l'État, mais c'est l'ensemble de la dépense publique ?

M. Jean-Paul FLECKINGER : Oui.

M. Michel LAFOND : OK. Qui souhaite intervenir ?

M. Dominique KLEIN : Mon intervention ouvre le débat de la fiscalité et de la dépense publique puisque la fiscalité et les dépenses publiques sont un instrument très important de pilotage et de décision. Si je suis assis sur les bancs d'une mairie, lorsqu'il y a un conseil municipal, on passe beaucoup de temps au budget, mais qu'est-ce qui sous-tend le budget ? Je prendrais le cas de l'énergie. Ne serait-il pas utile pour tout investissement dans le domaine de l'énergie de voir le temps de retour énergétique et pas seulement le temps de retour en euros avant de prendre une décision en euros ou de le mettre en parallèle ? Nous ne pouvons pas tout piloter par les euros. Vous ne savez pas ce que coûtera l'énergie demain. Donc, mettez en place des indicateurs qui permettront de faire des économies en euros, mais aussi en kilowattheures et de pollution dans le monde et de pollution chez soi.

Daniel : Bonsoir, Daniel, Gilet Jaune de Colmar. Je voulais déjà vous poser une question. Je suis vraiment désolé, je pensais que la ministre serait là. Bon, elle n'est pas là, tant pis, elle n'a peut-être pas osé. Je serais pour résorber cette dette. Sachant qu'il y a un peu plus de 300 sénateurs qui sont payés pour un montant de 7 292 euros net et qu'ils paient des impôts sur un montant de 4 230 euros, trouvez-vous cela normal ? Messieurs, dames, je ne vous entends pas, là ! Vous trouvez cela normal ? Non ? Moi, je gagne 1 300 euros, je fais 63 kilomètres aller, je fais 63 kilomètres retour, les impôts ne vont pas me dire : « Monsieur, vous n'allez payer des impôts que juste sur 500 euros, cela suffira très bien ». Donc, déjà, pour une question d'économie, il faudrait supprimer une bonne partie des sénateurs puisque ces messieurs gagnent un petit peu trop. Il y en a même certains disent qu'ils ont juste à acheter des spaghettis. Alors bon, celui-là, il ferait mieux d'être à ma place.

Je disais qu'il y en a plus de 300 et il y en a 105 exactement qui sont toujours présents au Sénat. Donc, trouvez-vous cela normal, messieurs, dames ? Non, plus ! OK. Donc, est-ce que Mme Jacqueline MOURAUD est d'accord également ? Mais là, je ne la vois pas ! Et vous, vous en pensez quoi ?

M. Michel LAFOND : Moi, je n'ai pas à en penser.

Daniel : Ah ! C'est gentil, je vous le ramène.

M. Michel LAFOND : Merci.

Daniel : Vous voyez, c'est gentil les Gilets Jaunes.

M. Michel LAFOND : Je vous ai dit tout à l'heure que l'ensemble Gouvernement, Parlement, Assemblée Nationale et Sénat représentaient 1/1000^e des dépenses et si on économise 30 % là-dessus – ce qui est semblait-il dans les projets actuels de réduire les représentants nationaux d'à peu près 30 % –, cela contribue, mais ce n'est pas cela qui va rétablir l'équilibre budgétaire.

Quelqu'un d'autre veut-il prendre la parole ? Il y a trois demandes par là.

Mme Lydia TRAQUANDI : J'habite Illhaeusern. Là, vous avez indiqué des chiffres sur 1 000 euros. Prouvez-le. Prouvez ce que vous dites, c'est tout. Moi, je ne crois pas un traître mot de ce que vous dites. Voilà. Vous avez déjà une dépense qui n'est pas indiquée ici. Combien nous coûte l'Europe ? Combien donnons-nous à l'Europe ?

M. Michel LAFOND : Et comment elle nous renvoie ?

Mme Lydia TRAQUANDI : Vous répondez « combien elle nous renvoie ? », d'abord combien on donne et combien elle nous renvoie ?

M. Michel LAFOND : Donc, cela, ce sont les dépenses françaises.

Mme Lydia TRAQUANDI : Monsieur, cela, ce sont des chiffres donnés par le gouvernement et moi, je ne crois pas un traître mot à ces chiffres. J'y croirais le jour où je mettrais le nez là-dedans et que l'on me prouve noir sur blanc. Je veux voir la comptabilité. Je veux voir la compta. Voilà, comme les ménages.

M. Michel LAFOND : Je pense que l'on doit pouvoir trouver cela dans le budget, les comptes de l'État. Simplement, cela ne doit pas être très facile à lire.

Mme Victorine VALENTIN : J'ai une remarque à faire concernant la possibilité de faire soit des économies supplémentaires soit de lever de l'impôt en plus. Je trouve que la question est biaisée, je trouve le gouvernement dans cette histoire un petit peu malhonnête parce qu'il y a aussi des façons de récupérer de l'argent comme de ne pas vendre à l'encan des bijoux de famille comme les Aéroports de Paris, comme de ne pas donner en concession les autoroutes qui, aujourd'hui, rapportent à des grands constructeurs et à des sociétés du bâtiment ce qu'elles devraient rapporter à l'État et donc, à chacun d'entre nous. Cela, le gouvernement s'est bien gardé d'en parler. Pourtant, c'est effectivement un point où on pourrait récupérer pas mal d'argent, beaucoup plus qu'en allant faire la chasse aux bénéficiaires du RSA. On part chercher de l'argent comme un chasseur part chasser le petit lapin. Le jour où les sangliers qu'il évite de chasser seront en face de lui – pardon, je me trompe, je dis des bêtises. Aujourd'hui, on ne fait pas la chasse à l'évasion fiscale parce que cela, ce sont des personnes qui sont armées en face de l'État. On fait la chasse aux petits qui sont sans défense et c'est inadmissible. Enfin, votre histoire d'un euro pour le gouvernement, le Sénat et les députés, c'est bien gentil, un euro pour combien de personnes ? Alors qu'on a 96 euros pour assurer l'éducation de nos enfants, l'avenir de notre pays. Je trouve que c'est encore un euro de trop proportionnellement à ce que cela représente dans le devenir de la France.

M. Benoît LEGRAND : Je vais rebondir sur les propos de Mme VALENTIN par rapport à votre question qui me semble totalement biaisée aussi. Vous avez donné deux choix possibles pour y répondre, soit baisser les dépenses, soit augmenter les impôts, mais sur les impôts, il y a plusieurs tranches d'impôt et sur les dépenses, il y a plusieurs types de dépenses. On peut augmenter certaines dépenses et diminuer certaines dépenses, augmenter certains impôts et diminuer certains impôts. Ce n'est pas forcément uniquement binaire.

Je reviens aussi sur la présentation que vous avez faite par rapport aux dépenses de l'État. Dans les dépenses de l'État, vous avez mis de chaque « côté », d'un côté les dépenses sociales, par exemple le chômage et des choses comme cela et les dépenses de fonctionnement de l'État. C'est comme si vous mettiez en parallèle les dépenses de frais de fonctionnement d'une banque et les actifs que la banque gère. Ce n'est pas possible, on ne peut pas mettre en comparaison ces deux choses-là : l'une, c'est le produit sur lequel on travaille et l'autre, ce sont les frais de fonctionnement de l'État.

Par rapport aux sénateurs et à tout ce qui coûte à l'Assemblée Nationale et dans le Parlement en général, on pourrait comparer cela aussi à la monarchie britannique. Il me semble que c'est 16 centimes d'euros par personne ou de livres que cela coûte aux citoyens. On peut trouver cela totalement aberrant même si ce n'est pas grand-chose. Ce n'est pas la quotité qui fait vraiment le fait que ce soit nécessaire ou pas. Il y a plein de questions comme cela, mais il ne faut pas forcément rester dans un cadre trop strict.

M. Michel LAFOND : Le but du débat est justement de ne pas rester dans mes questions. Les questions sont issues du rapport. En gros, je crois avoir réussi puisque vous réagissez.

Nouvel intervenant : Bonjour, je voudrais vous féliciter parce que vous avez fait de l'instruction civique. Je pense que beaucoup de personnes ont appris des choses en entendant cela. Je crains que beaucoup de nos concitoyens ne connaissent pas la réalité des choses et je crois que le gouvernement se débrouille très mal en termes de communication. On a parlé de mettre une taxe sur le kérosène, qui sait que ces données sont fixées par un traité international signé par 191 grands États ? Il faut l'accord de 191 États pour changer ce genre de choses. Je pourrais donner plein d'exemples comme cela dans lesquels de bonnes idées, faciles, démagogiques sont données, mais dans la réalité, c'est beaucoup plus difficile que cela. Merci pour votre cours d'instruction civique. Il devrait y en avoir davantage.

M. Bernard HEYBERGER : J'habite Quartier Sainte-Marie. Alors, il y a la question qu'on dépense trop et que les impôts sont trop élevés, mais il y a une autre question, c'est la question : comment on répartit les impôts ? Tous les gouvernements successifs augmentent les taxes : la TVA, par exemple, le gouvernement HOLLANDE a augmenté la TVA alors qu'il avait dit qu'il ne le ferait pas. Personne ne crie contre l'augmentation de la TVA, mais la TVA, c'est un impôt en pourcentage. Chaque personne qui achète sa baguette de pain paie la même quantité d'impôt. Dans une démocratie, le vrai impôt, l'impôt vraiment juste et l'impôt vraiment démocratique qui fait participer tous les citoyens, c'est l'impôt sur le revenu. Et on s'est battu pour introduire un impôt

sur le revenu et un impôt sur le revenu progressif. Depuis, on a tout fait pour détruire l'impôt sur le revenu et pour faire d'autres choses, des taxes partout. On pense que les individus paient les taxes sans protester, bon, du coup, sur le gasoil, là, il y a eu des protestations. Et puis, la CSG est devenue une part très importante de l'impôt. La CSG n'est pas progressive, mais proportionnelle. Donc, une vraie réforme de l'impôt serait de rétablir un impôt sur le revenu que presque tout le monde le paie alors qu'aujourd'hui, énormément de personnes ne le paient pas, et de faire que l'impôt soit progressif, c'est-à-dire que quand on monte en tranche, la part d'impôt qu'on paie augmente.

Effectivement, tout ce qu'il vient de dire est juste, les dépenses, tout dépend comment on les compte. Si on donne les secteurs rentables de l'État au privé, cela fait des revenus en moins. C'est évident. Si on privatise les lignes de la SNCF qui rapportent de l'argent et on ne garde que les autres, il faudra payer par l'impôt les trains qui ne sont pas assez pris par les passagers.

Dernière chose, le salaire des élus, au 19^e siècle, on s'est battu pour que les élus soient payés parce qu'un élu non payé est un élu généralement corrompu. Un élu payé est un élu qui est plus indépendant par rapport aux groupes de pression, etc. Donc, je ne suis pas tout à fait sûr que cela changerait quelque chose à la démocratie de payer moins les élus. Je ne pense pas que ce soit un problème très important.

M. Daniel REININGER : Je crois qu'il y a deux choses en fait. Effectivement, il y a la fiscalité, la dépense et je crois avant tout, aussi, c'est une question de grandeur de la France. Je crois qu'aujourd'hui, la France vit au-dessus de ses moyens. On a tous le souvenir, on a entendu cela sous DE GAULLE, quand on a un certain âge, cela permet de se référer un peu à l'histoire, je pense que la France a vécu au-dessus de ses moyens. Si nous, dans nos ménages, vivions comme est gérée la France aujourd'hui, nous serions devant les tribunaux tous ensemble pour faillite parce que, finalement, on dépense largement au-dessus de nos moyens et je pense qu'à un moment donné, l'État doit revoir un peu sa façon de fonctionner, mais aussi arrêter de se payer des danseuses. Je crois qu'on continue à se payer des danseuses. Quand on regarde des dépenses phénoménales qui ont été faites pour sauver la filière nucléaire par exemple, pour essayer de sauver le soldat Areva, même si aujourd'hui Areva a changé de nom, mais la stratégie industrielle française est d'une autre époque. Et donc, on essaie de sauvegarder ce qu'a fait la grandeur de la France, mais qui coûte très, très cher. Aujourd'hui, on est dans un système qui veut que quand cela va pour de l'argent, on privatise et quand finalement, cela coûte de l'argent, cela reste des entreprises d'État et finalement, les bénéfices vont dans les poches des investisseurs. Quand il y a des déficits, c'est nous tous, contribuables, qui le payons. Donc, je pense qu'à un moment donné et sans stigmatiser une catégorie par rapport à l'autre, je crois que tout le monde devra à un moment donné se serrer un peu la ceinture pour essayer justement d'arrêter de transmettre une dette que nos enfants n'arriveront pas à rembourser. En fait, elle va devenir tellement importante – aujourd'hui, c'est 2 400 milliards, je crois, donc c'est quelque chose de phénoménal. Pour nous, cela ne représente rien parce qu'on a l'habitude de compter en centaines ou dizaines d'euros. Effectivement, 2 400 milliards, c'est énorme.

La deuxième des choses, je pense que sur la fiscalité, il y a un sentiment d'injustice profond et un sentiment d'injustice, par exemple sur les taxes sur les carburants. C'est sûr que les taxes sur les carburants sont importantes, mais quand on regarde les taxes sur le kérosène pour les avions, sur les bateaux, en fait, il n'y a aucune taxe là-dessus. Donc, quand il faut chercher de l'argent, il faut le chercher partout et de manière égalitaire. Donc, ce sentiment d'injustice reste très profond. Le consentement à payer l'impôt est donc très faible parce qu'en plus, on ne sait pas ce qu'on fait avec notre argent et le peu qu'on en sait, finalement, c'est pour payer des choses pour lesquelles, finalement, on ne nous a jamais consultés. Donc, je crois que c'est un vrai problème d'organisation et de se reposer les questions : qu'est-ce qu'on veut comme services ? Parce qu'il ne faut pas opposer les services publics à la fiscalité. D'abord, savoir ce que l'on veut comme service, mais après aussi, se serrer un peu la ceinture et dire qu'il y a des choses qu'on ne peut plus se permettre en France aujourd'hui.

M. Édouard MARCHANT : J'habite à Colmar. Je voudrais intervenir concernant la politique familiale. Sur les quatre dernières années, le taux de natalité a baissé en France. C'était jusqu'à présent une réussite française, ce taux de natalité assez dynamique. On peut peut-être mettre cela en corrélation avec les taxations qui ont été mises sur les familles avec une baisse à plusieurs reprises du quotient familial et une mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Or, je pense que les enfants, c'est un investissement pour la France. Quand la famille va bien, la France va bien. Les enfants d'aujourd'hui sont ceux qui paieront les retraites d'aujourd'hui ou en tout cas, les retraites de demain.

Donc, moi, mon souhait, c'est qu'il y ait un retour sur les dispositions fiscales en faveur des familles pour soutenir la famille et que celle-ci se porte bien à travers un retour du quotient familial où il était auparavant et des allocations familiales pour tous parce que je ne vois pas pourquoi des enfants devraient se priver d'activités pour une variable d'ajustement du budget.

M. Mathias KUENTZMANN : Bonsoir Messieurs, dames. Sur ces deux points, je vais d'abord commencer à titre personnel sur la dépense publique. Je vais être très généraliste, cela regroupe un peu plusieurs idées que j'ai entendues aujourd'hui. Moi, j'aimerais juste qu'en haut, en haut lieu, on se comporte un peu plus en bon père de famille. Moi, aujourd'hui, je suis père de famille, j'ai deux enfants à la maison, avec mon épouse on ne gagne pas des cents et des mille, on aimerait aussi pouvoir un week-end partir avec les gamines à Europa-Park, on ne peut pas, on ne le fait pas, on a des priorités.

Aujourd'hui, j'aimerais peut-être aussi vouloir changer la vaisselle et refaire la déco à la maison, je ne peux pas, ce ne sont pas mes priorités.

Donc, dans les dépenses publiques, tout cela pour dire qu'aujourd'hui, des collectes de fonds, il y en a, on en paie beaucoup, *via* la TVA déjà dans un premier lieu. Ensuite, les différentes autres taxes. Ce que je voudrais, déjà, c'est que ces fonds-là soient utilisés de façon cohérente et à bon escient. À ce sujet-là, je me suis un petit peu renseigné sur deux, trois choses, notamment le coût de fonctionnement soi-disant des parlementaires en règle générale. Alors, il n'y a peut-être pas énormément, cela ne représente pas un iceberg

dans l'océan financier français, mais j'ai retenu d'une étude qui est sortie cet été en juin par MM. VIGIER et je ne sais plus comment le deuxième, qui sortait dans les grandes lignes – je n'ai pas tout étudié dans les chiffres, mais les grandes conclusions, c'était une grande opacité dans l'obtention des documents, voire certaines des données chiffrées totalement inexistantes. Comment valider le fait de demander aujourd'hui aux Français de faire des efforts, notamment dans les classes moyennes et que nous, on pointe chaque dépense sur nos relevés de banque et qu'à côté de cela, quand un organisme de contrôle vient juste faire son boulot de contrôler demande à nos représentants territoriaux, donc le Sénat et l'Assemblée, de « présenter des comptes », la grande conclusion est une très grande opacité ? Moi, à titre personnel, cela m'étonne un petit peu. Je ne dis pas qu'il y a des milliards à économiser là-bas, mais charité bien organisée commence déjà chez soi. C'est la première chose. Donc, sur la dépense publique, je parlerais déjà de cela. Pas de comment ni quoi, mais déjà raisonner en bon père de famille, utiliser l'argent qu'on a aux postes primordiaux et le superflu, voilà.

Sur la fiscalité, j'ai juste deux, trois raisonnements qui sont un peu, je ne dirais pas contradictoires, mais qui ne comprennent pas tout. Je suis chef d'entreprise, donc plutôt libéral, je comprends qu'aujourd'hui, les entreprises il faut leur donner les moyens de se libérer d'un point de vue fiscal, d'un point de vue droit du travail par rapport à beaucoup de choses, donc de ce côté-là, nos gouvernements ont quand même été très riches. Je parlerais du CICE qui permet l'obtention de pas mal d'allègements fiscaux pour les entreprises, indirects ou directs, on s'en fiche. J'aurais tendance à dire : quelle contrepartie ? Cela nous coûte des milliards tous les ans. Quelle contrepartie pour finalement garder un bassin d'emploi qui est très mal payé, qui n'est pas formé, qu'on ne fait pas augmenter en termes de qualification. Ces gros groupes-là vont mettre cela dans la balance. On leur donne de l'argent et on entretient quelque chose de moyen. La *flat tax* sur les placements financiers, etc., c'est à nous, au milieu, les classes moyennes de se serrer de plus en plus la ceinture pour que ceux qui en ont vraiment besoin gagnent un petit peu de pouvoir d'achat, mais que ceux qui ont des placements PEA, actions, assurances-vie, etc., leur épargne qui revient du numéraire, donc d'un placement, sont encore surrémunérés du fait d'épargne fiscale. Moi, à titre personnel, en tant que personne de la classe moyenne qui travaille, qui a son entreprise, cela me choque. Je ne sais pas vous, mais moi, oui, on me demande de me serrer la ceinture et j'ai l'impression que de l'autre côté, c'est porte ouverte à tous les côtés et on gère cela n'importe comment. Merci.

M. Davy SCHWARZ : Bonjour, je suis Colmarien. Je vais aussi m'exprimer concernant la fiscalité et la dépense publique. Je vais rejoindre ce que le monsieur vient de dire à l'instant, à savoir une opacité énorme concernant les comptes publics, quelque chose qui est inacceptable. Il a soulevé le fait du CICE, donc je vais apporter un chiffre, le CICE, l'année dernière, c'était 40 milliards pour un retour à l'emploi très faible puisque le chômage a continué à progresser. Ces 40 milliards face aux 7 milliards qui ont pesé sur les petites couches mises en place depuis le passage de notre nouveau Président qui est Monsieur MACRON est carrément honteux. Donc, de l'argent, il y en a. Annuellement, l'évasion fiscale, c'est entre 80 à 120 milliards. 80 à 120

milliards quand on va chercher 7 milliards sur des petites couches. De l'argent, il y en a. Mais, on peut parler de la fiscalité et de la dépense publique, simplement monsieur parlait tout à l'heure du fait que nous vivions au-dessus de nos moyens, mais on ne peut pas omettre le fait qu'il y a eu en 1973 une loi qui est passée, la loi GISCARD-POMPIDOU qui nous a fait perdre notre souveraineté monétaire. Depuis, nous sommes obligés d'emprunter sur les marchés privés sur des taux qui sont spéculés où il y a une pression du marché chaque année. Cette dette est exponentielle et tant que cette loi sera en place, elle ne s'endigera pas. Ne pas parler de ceci et continuer à dire que les Français vivent au-dessus de leurs moyens, c'est de la malhonnêteté intellectuelle, simplement.

M. Michel LAFOND : Je prends encore quatre questions maximum, car après il va falloir changer de sujet.

M. Ferdinand DE HERDT : Je suis de Turckheim. Je voudrais revenir sur cette notion de ménage. Dans un ménage, il y a des revenus, il y a des dépenses, cela doit normalement être dans l'équilibre. Je vais vous donner quelques chiffres personnels, très personnels. J'ai eu la chance de faire la moitié de ma carrière en Belgique et exactement la moitié de ma carrière en France. J'ai reçu ma retraite de la Belgique et de la France en même temps, c'est-à-dire en juillet 2013. Chaque fois, 600 euros. En décembre 2018, avant l'impôt à la source, je touche en France 602 euros, c'est +0,5 % sur 5,5 ans. En Belgique, je touche maintenant 703 euros, soit 17,5 % en plus. Donc, cela veut dire que ce ménage-là, en France et en Belgique, ce n'est pas fait de la même manière parce que j'ai continué mon calcul. Pour la France, avec bientôt 15 millions de retraités, cela signifie une somme de 1,5 milliard par mois en moins payés aux retraités. Cela fait 18 milliards par an, donc moins de pouvoir d'achat. Normalement, les retraités dépensent la plupart de leur retraite dans le pays. Moins de consommation et beaucoup plus de chômage parce qu'un chiffre d'affaires de 18 milliards par an pour les petits commerces, c'est quand même très signifiant. Donc, cette retraite de la Belgique, heureusement que je l'ai parce qu'on a 8 enfants et 12 petits-enfants. Ils ont tous leur anniversaire, donc comment est-ce qu'on paie un cadeau d'anniversaire pour ses enfants avec 602 euros de la France ?

Encore une comparaison entre la Belgique et la France, la dette de la Belgique et celle de la France sont la même, c'est 100 % du PIB, mais regardez maintenant bien parce qu'à mon avis, dans le ménage de la France, il y a beaucoup d'argent qui disparaît et qui devrait être utilisé pour la consommation. Les pièces de monnaie sont rondes pour tourner, c'est-à-dire pour consommer et pas tout de suite être confisquées par l'État.

Donc, le chômage en Belgique est pour le moment de 5,5 %. Le chômage en France, vous le connaissez tous : 9,1 %. Il y a quelque chose, là, dans vos chiffres et dans la manière de faire le ménage en France qui n'est absolument pas correct.

M. Abdou HAMIDOU : Je suis de Mayotte, mais Colmarien. J'ai juste une petite question très rapide. Je ne comprends pas pourquoi M. MACRON a pris 5 euros sur l'APL des pauvres. C'est une question à laquelle personne ne

pense peut-être, mais 5 euros sur l'APL, c'est un très grand..., je ne sais pas comment expliquer cela.

Autre chose, j'ai fait la France entière, j'habite en France depuis 1993, j'ai fait toute la France, je connais la France comme ma poche. J'ai habité à Marseille, à Saumur, à Paris, à Lille, en 2016 je travaillais à l'aéroport de Bâle et j'arrive à Colmar. Et là, j'ai remarqué que tout ce qui est habitats sociaux, les charges locatives est à 65 % du loyer. C'est du jamais vu ! J'ai habité à Marseille, j'ai payé 900 euros un T3 et les charges coûtent 37 à 100 euros, même pas. J'arrive à Colmar, je paie 340 euros de loyer et je suis à 265 euros de charges et là, on m'enlève encore 5 euros de l'APL. Moi, bien sûr, je travaille, mais pour les personnes qui ne travaillent pas, vraiment désolé. Voilà, je demande à M. MACRON d'expliquer cela.

M. Patrick RICHARDET : Bonsoir à tous, je suis de Colmar. Je voulais juste parler de la fiscalité. Là, je pense qu'on prend le problème à l'envers. 84 milliards d'évasion fiscale, 14 milliards de fraude fiscale. Je vais prendre un autre exemple qui est actuel : l'énergie. 36 milliards de déficit annoncé d'EDF, mais c'est beaucoup plus. Je vais aussi parler des compteurs communicants qu'on est en train de mettre en place. Cela coûte 7 milliards d'euros. Pour quoi faire ? Aucun avantage à l'utilisateur et c'est la Cour des Comptes qui le dit. Toutes les associations et les collectifs qui ont été créés, on a pu le prouver. En plus, il y a des problèmes médicaux. On ne fait pas marcher du tout le système de prévention pour voir si c'est néfaste aux utilisateurs.

Alors, je trouve aussi qu'au niveau de la fiscalité, pourquoi on ne s'attaque pas aux GAFA ? Pourquoi on ne s'attaque pas au fret aérien ? Au fret maritime ? Avant de taxer les Français, je pense qu'il faudrait commencer par là. Je pense que nos élus ont une responsabilité là-dedans parce que c'est eux qui font les lois et ainsi de suite. Alors, je trouve qu'il faut déjà commencer par régler par ce problème-là. Comme disait Victorine VALENTIN, les autoroutes et ainsi de suite. L'eau, c'est un bien commun. Quand on remarque qu'une ville reprend la gestion de l'eau, ne serait-ce qu'à Paris, ils font des bénéfices, ils entretiennent les réseaux, vous voyez ce sont des questions qui sont toutes petites, petites, mais mises bout à bout, on serait quitte de taxer les personnes.

Elio : Bonjour, je m'appelle Elio, je suis Gilet Jaune du Nouveau Monde Soultz-Bollwiller. J'ai plusieurs choses à dire ce soir. D'une, je commence avec le CICE. Nous, dans une de nos doléances, on a demandé à ce que le CICE qui, pour cette année, est de l'ordre de 30 milliards ne soit non pas réparti dans les entreprises du CAC40, mais chez les artisans, les commerçants et les petites PME. Pourquoi ? Puisque toutes ces personnes ont du mal à boucler les fins de mois. On est au contact avec des commerçants. Ils se versent souvent moins de salaires qu'à leurs employés. Pourquoi ? Puisqu'on croule sous les charges sociales. Pour vous donner un exemple, en 1972, les charges sociales sur un salarié étaient de 12 % et aujourd'hui, c'est 30 % du salaire qui est impacté. C'est énorme ! C'est énorme !

De plus, l'État vit au-dessus de ses moyens. Nous, on le dit toujours – les Gilets Jaunes – au Palais du Luxembourg, les sénateurs vivent sur une planète qu'on appelle Bisounours puisqu'ils sont déconnectés de la réalité. Il

faut qu'ils deviennent des citoyens comme tout le monde. Il faut qu'on arrête cette politique de la verticalité mise en place par M. MACRON issue des banques. C'est lui qui favorise tous les systèmes financiers aujourd'hui.

Aujourd'hui, on a eu la chance d'avoir interpellé M. le Sous-Préfet et les conseillers de la ministre qui sont venus à Guebwiller. On a eu la chance de les interpellier pour leur dire aussi : à un moment donné, il faut qu'on arrête, l'État vit au-dessus de ses moyens. On paie une Première dame alors qu'on n'a pas voté pour elle et elle a un salaire mirobolant. Je pense que chacun sait ici combien elle touche. Je ne vais pas donner les chiffres ce soir, ce serait trop long. Ce que je tiens quand même à rappeler, Monsieur disait : on doit gérer l'État comme on gère un portefeuille familial et c'est tout à fait normal. Je ne comprends pas aujourd'hui qu'on verse des cadeaux faramineux à d'autres pays : 1 milliard en Irak, 1,4 milliard au Niger, 500 millions à la Côte-d'Ivoire et ainsi de suite. Quand on n'a pas d'argent dans le portefeuille, quand on est endettés comme on l'est, qu'on endette les générations et les générations à venir, il faut arrêter de faire ces cadeaux à tous ces pays. D'abord, pour vous dire, nous aussi on a besoin d'argent puisque je ne voudrais pas que dans dix générations les enfants paient encore les erreurs de notre politique d'aujourd'hui.

Monsieur disait : en 1974, on a arrêté de faire tourner la planche à billets en France par rapport à la loi bancaire. À l'époque, on n'était pas endettés et on faisait tourner la planche à billets. Aujourd'hui, la planche à billets ne tourne que pour une chose, c'est pour tous les pays d'Outre-Mer, on fait tourner la planche à billets pour les pays d'Afrique. En contrepartie, on reçoit de l'eau, du nickel, toutes ces matières premières. À un moment donné, il faudra que cela cesse.

Concernant la transition écologique, nous, aujourd'hui, on se bat sur plusieurs fronts...

M. Michel LAFOND : Attendez, la transition écologique, c'est le sujet suivant.

Elio : D'accord, j'y viendrai après.

M. Michel LAFOND : Vous pouvez terminer, s'il vous plaît, parce qu'il faut qu'on avance un peu.

Elio : Eh bien, écoutez, je vous laisse avancer, alors.

M. Michel LAFOND : Merci. Nous allons essayer de passer au deuxième sujet qui, je pense, vous passionnera tout autant. Il s'agit de la démocratie et de la citoyenneté.

2. La démocratie et la fiscalité.

M. Michel LAFOND : Le document national l'aborde sous trois angles :

- les institutions ;
- être citoyen, c'est quoi ? ; la question n'est pas posée comme cela, mais globalement, cela revient à cela ;
- immigration et intégration.

Les institutions

La Cinquième République assure globalement démocratie et stabilité depuis 60 ans, mais plusieurs d'entre vous l'ont exprimé tout à l'heure, une distance, voire une défiance se développe vis-à-vis du système politique, dont on se pose des questions sur l'efficacité, la représentativité et la responsabilité. Je pense que ce sont des sujets que vous avez déjà abordés. Des réformes sont faites : le non-cumul des mandats, vous pouvez dire ce que vous en pensez. Des réformes sont proposées : cela a été évoqué plusieurs fois, la réduction du nombre de parlementaires, une dose de proportionnelle, une limitation du nombre de mandats identiques. On constate une désaffection par un taux d'abstention très, très important, est-ce que cela va le réduire ?

Être citoyen

Être citoyen, c'est :

- avoir des droits ;
- avoir des devoirs parmi lesquels il y a « payer l'impôt » ;
- respecter les valeurs de la République, notamment la laïcité qui est la liberté d'exercer son culte ou de ne pas en avoir du tout ;
- s'engager. Des choses existent et sont assez peu utilisées comme le service civique, la réserve citoyenne, c'est l'armée, la police, mais aussi l'enseignement depuis quelque temps et puis surtout beaucoup les bénévoles associatifs. Si vous êtes là, vous faites un geste citoyen en participant à la soirée de ce soir. Moi aussi, en tant que bénévole, je fais aussi un geste citoyen ;
- ni repli sur soi, ni communautarisme, ni incivilités. En gros, cela pourrait se résumer à vivre en bonne harmonie avec les autres, avec ses voisins, avec sa famille, avec ses élus.

Immigration et intégration

Le préambule de la Constitution dit que « *tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a le droit d'asile sur les territoires de la République* ».

En ce qui concerne le nombre d'immigrés dans la population, c'est-à-dire étant déjà installés en France, nous sommes dans la moyenne européenne avec un taux de 9 %. Dans le classement, nous devons être 16^e sur 28. Nous sommes donc vraiment dans la moyenne.

Par contre, nous avons un nombre de nouveaux arrivants, c'est-à-dire de premiers titres délivrés de 242 000 en 2017, dont 32 000 au titre du droit d'asile sur 100 000 demandes au titre du droit d'asile, donc 1/3 des demandes sont suivies d'effet. Ce chiffre de 242 000 a augmenté depuis 2010 puisqu'il était à peu près de 200 000. Il y a 27 000 éloignements et départs volontaires. Des mesures sont en cours pour réduire le délai de traitement des demandes à six mois. Effectivement, quand cela s'étale sur deux ans, c'est un peu compliqué. Pour doubler les heures d'enseignement du français, l'intégration passe obligatoirement par la maîtrise de la langue. Cela paraît être une bonne idée.

S'agissant des institutions, la question que l'on pourrait se poser est de savoir ce que l'on pourrait faire pour renouer le lien entre les citoyens et les élus qui les représentent. Vous pouvez aussi vous demander à qui vous faites le plus

confiance : est-ce aux maires, aux députés ou à personne ? Dans les questions plus techniques se trouve la question actuelle relative à la dose de proportionnelle sur les élections.

M. Mathieu DUFOUR : Je voulais revenir sur ce millième euro consacré à nos députés et à nos ministres. Vous allez voir que cela rentre dans ce deuxième chapitre. J'ai bien aimé qu'on rappelle tout à l'heure cette idée que nous payons nos représentants pour qu'ils ne soient pas enclins à la corruption. Je voudrais apporter deux considérations à cela. Tout d'abord, quand on sait qu'on a une ministre qui s'est fait rembourser des carrés Hermès pour frais de représentation, on se demande combien il faudrait payer ces personnes pour qu'elles se comportent avec décence. Deuxièmement, j'ai été amené il n'y a pas longtemps à relire l'article Genève que D'Alembert a écrit dans l'Encyclopédie, donc c'était au 18^e siècle, il parle de la République de Genève, il dit que c'est une République incroyable pour de nombreuses raisons, mais pour celle-ci notamment : « *les magistratures et les postes à responsabilité politique ne sont pas mieux payés que les autres, car les citoyens qui veulent s'y confronter le font pour l'honneur et pas pour l'intérêt* ». Donc, voilà, je trouvais que c'était une belle réflexion que nous offre D'Alembert. Pourquoi ne pas baser notre démocratie sur la vertu ? Ce serait une belle chose. Que nos représentants essaient de faire ruisseler la vertu comme d'autres cherchent à faire ruisseler les profits.

Nouvelle intervenante : Je reviens un petit peu en marche arrière parce que je n'avais pas pu avoir le micro. Je voulais donner deux propositions plutôt que de dire ce qui va ou ce qui ne va pas par rapport au thème d'avant sur la fiscalité. Juste deux propositions, l'une porte sur la fiscalité du ménage où je me demandais pourquoi ne pas faire le panier de la ménagère, pourquoi certaines choses étaient déclarables et d'autres non, pourquoi ne pas tout déclarer et à partir de là, faire un quotient familial et que chacun paie en fonction de ce qu'il reçoit réellement.

La deuxième proposition concerne les entreprises. Pourquoi ne pas demander une réduction de TVA ou de taxes pour tout ce qui est circuit court, bio, et artisanal et inversement, une augmentation de TVA pour tout ce qui vient de l'étranger, Chine et ainsi de suite. Je pense que l'un dans l'autre, tout le monde s'y retrouverait.

Si on parle de citoyenneté et de démocratie, je dirais que pour moi, c'est d'abord le respect et l'éducation.

Mme Sandra BAYARD : La démocratie, c'est nous. C'est nous qui formons la démocratie. Nous sommes des citoyens. Dans ce chapitre, vous avez parlé des institutions. Dans les institutions, il y a la justice. Donc, je souhaitais en parler. Je voulais vous dire que je trouve que les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, sont beaucoup trop tendres avec les terroristes. Quand j'ai appris, comme tout le monde, en écoutant les infos que le cerveau présumé des attentats du 13 novembre à Paris avait obtenu du matériel de sport dans sa cellule, combien de victimes des attentats aimeraient pouvoir faire du sport et ne le peuvent pas parce qu'elles sont handicapées, estropiées ou mortes ? Je demande à notre Président de la République de bien vouloir – dans le cadre du RIC que nous espérons tous – nous proposer un référendum

sur le rétablissement de la peine de mort. (*Protestations*) D'accord, mes propos peuvent choqués, mais je ne crie pas vengeance, je crie justice. Je crie justice, simplement. Bien sûr, à l'époque de HUGO, c'est très hugolien de vouloir interdire la peine de mort. HUGO avait bien dit que par l'éducation, on pouvait tout résoudre. Il avait dit : « *ouvrez une école et vous fermerez des prisons* », mais on les a faites ces expériences, on a vu que l'éducation a failli et que ces terroristes qui étaient sur sol français ou sur sol belge, qui ont grandi sur sol français ou sur sol belge, ils ont eu droit à toute l'éducation.

M. Michel LAFOND : D'accord, je crois que tout le monde a compris. Merci beaucoup.

M. Jacques BLONDELON : Je voudrais insister sur le problème de la Cinquième République, de cette Constitution de 1958 qui est dénoncée par certains à mon avis un peu vite parce que c'est une constitution qui a fait quand même 60 ans de carrière et qui a assuré une certaine stabilité à nos institutions en France. Est-ce qu'elle ne doit pas être retoilée ? Probablement que si, il serait notamment souhaitable qu'il y ait une dose de proportionnelle en proportion de la représentativité des partis politiques. Il est anormal que des partis politiques qui obtiennent des résultats relativement importants ne soient pas représentés à leur juste manière.

Deuxième chose, il faut bien se méfier de ne pas revenir à la Quatrième République plus ou moins déguisée, il y en a qui réclame la Sixième République, pourquoi pas 7, pourquoi pas 8 ? On en a eu quand même une belle collection de ces républiques, de ces constitutions, on ne serait pas loin de battre un certain record, je pense là aussi. Toutefois, il serait souhaitable qu'on aborde cela avec prudence pour ne pas développer un régime excessivement parlementaire comme on en a connu dans le passé.

Certains réclament aussi la disparition du Sénat. Je pense que c'est peut-être une grave erreur parce que le Sénat, même s'il paraît peu performant pour certains, cela participe du bicamérisme et il est normal qu'il y ait un contrepois à une autre assemblée. Le monocamérisme est quelque chose qui peut mener à une forme de tyrannie. Donc, il faut être quand même je pense assez prudent de ce côté-là.

Autre chose, alors là, cela concerne la discipline de vote au niveau des groupes parlementaires. La discipline de vote est quelque chose qui me choque un petit peu parce que, parfois, cela alimente un petit peu les béni-oui-oui, c'est l'histoire de béni-oui-oui. Là, c'est pareil, mais ce n'est pas la Constitution qui peut régler le problème. Pour revenir à ce que disait un intervenant tout à l'heure, c'est aussi une question de vertu.

Il y a également la puissance des lobbys qui n'est pas négligeable au niveau des parlementaires bien entendu. Est-ce la faute de nos institutions ? Est-ce la faute de la Constitution ? Certainement pas. C'est une question d'honnêteté de chaque parlementaire. Alors, il y a des parlementaires certainement très honnêtes qui ne cèdent pas comme cela aux lobbys et puis, il y a les autres. C'est également un phénomène de société. Est-ce qu'il faut réduire le nombre de parlementaires ? Peut-être, pourquoi pas ? Parce que nous avons là, en quelque sorte, là aussi un record. Si on compare avec d'autres pays de l'Europe qui ont les mêmes moyens que nous, à peu près ou même plus, ils

ont moins de parlementaires pour beaucoup d'entre eux. Là, on pourrait peut-être également faire un petit effort de ce côté-là.

Alicia : Je viens de Mittelwihr. Concernant la démocratie, Abraham LINCOLN a dit un jour que la démocratie, c'est le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple. Aujourd'hui, j'ai l'impression que c'est une maxime qui a été oubliée ou enfin du moins, que le principe de démocratie a été oublié puisqu'on se rend compte qu'au final, on a guillotiné un roi en 1793 pour se retrouver finalement aujourd'hui avec un système relativement similaire, c'est-à-dire que l'on a une oligarchie au sommet qui gère le pays. Aujourd'hui, finalement, on nous fait du gringue tous les cinq ans. « Venez voter, votez pour moi, je vais faire ci, je vais faire ça ». Les promesses ne sont pas toujours tenues, loin de là. Et aujourd'hui, on vient nous dire qu'il y a une défiance, mais il faut comprendre les personnes. Aujourd'hui, pourquoi le vote blanc n'est pas reconnu ? Le vote blanc devrait être reconnu. Cela devrait être légitimé. Aujourd'hui, est-ce que vous trouvez cela normal – que ce soit sénateur, ministre, député, des personnes qui sont au sommet de l'État et qui doivent nous représenter au niveau local ou national que des personnes qui ont un casier judiciaire, qui ont mêlé et trempé dans des affaires pas nettes d'argent public, de détournement de fonds, d'emplois fictifs et autres, est-ce normal que ces personnes aient toujours le droit de se présenter en Assemblée Nationale, au Sénat ou dans un ministère ? C'est totalement scandaleux. Aujourd'hui, quand une dame veut aller faire des ménages chez un particulier, elle doit présenter son extrait de casier judiciaire, donc il y a franchement un problème. Aujourd'hui, si la vertu était de mise, est-ce qu'il y aurait encore tellement de monde qui serait éligible ?

M. Michel LAFOND : Oui, heureusement.

Nouvel intervenant : Difficile de passer après une jolie femme qui parle tellement bien. J'émet un tout petit vœu pieux. J'ai vu beaucoup de monde ici, j'ai vu M. le Maire qui nous fait l'honneur d'être là, d'avoir organisé ce débat, j'ai vu M. STRAUMANN, je connais depuis très longtemps M. LAFOND pour ceux qui ne le savent pas – pardon de vous passer de la pommade – c'était un extraordinaire DDA, il a été DDA à Colmar. En fait, tout cela pour vous dire, s'il vous plaît, on ne va pas refaire le monde, on paie actuellement 30 ans de conneries qui ont été faites par la droite et la gauche et c'est pour cela que les Jaunes sont là. Mais, est-ce qu'on ne pourrait pas parler de Colmar ? Des problèmes locaux ? On a des élections dans deux ans, qu'est-ce qui ne va pas à Colmar ? On peut parler de Sixième République, parlons de ce qui ne va pas ici.

M. Michel LAFOND : Alors, attendez, désolé, mais ce n'est pas le débat ici, aujourd'hui. Je pense qu'il y aura d'autres réunions où vous pourrez exprimer vos points de vue.

M. Roland MUNIER : Contrairement à ce qui a été dit et je vais certainement en surprendre certains, je ne suis pas certain qu'il faille réduire le nombre de parlementaires. Par contre, on pourrait leur demander – c'est justement l'une des raisons pour lesquelles nous sommes là –, c'est qu'il n'y a aucun débat qui est fait par eux aujourd'hui. Est-ce qu'il y a eu un débat sur le nucléaire ? Je n'en ai pas entendu. Il y a eu par contre un débat sur le mariage pour tous.

Pour cela, ils ont fait des débats marathon. Mais, un débat véritable sur le nucléaire où on pèse le pour et le contre de cet arrêt ? Non. Cela a été fait parce qu'effectivement, il y a eu un deal politique.

Est-ce qu'il y a un débat sur le logement ? Aujourd'hui, on prône la densification à tout crin, est-ce qu'on sait où on va avec cette densification ? Est-ce qu'on en a entendu des débats ?

On a eu la taxe carbone, c'est bien la preuve par 9 qu'effectivement, il n'y a aucun débat. Sans quoi, cette taxe carbone qui a mis les Gilets Jaunes sur la route ne serait pas là. Est-ce qu'une fois on vous a dit que les 7 euros que nous payons de taxe aujourd'hui lorsqu'on se déplace en essence ou en gasoil, est-ce que quelqu'un sait comment ces 7 euros qu'on va donc supprimer puisqu'il n'y aura plus de taxe sur l'essence et sur le gasoil quand on roulera tous à l'électrique, est-ce qu'on en a parlé ? Est-ce qu'on vous a dit : « Oui, monsieur, attention, vous allez rouler à l'électrique demain et demain, l'électrique, ce ne sera plus du tout comme aujourd'hui. Ce ne sera plus le même coût » ? Est-ce qu'on en a parlé ? Est-ce qu'on a envisagé la problématique du fait que tous, ce soir, quand on va rentrer chez nous, on va mettre un câble dans notre prise et qu'on va tous demander de l'électricité au réseau et on n'aura plus de nucléaire pour nous le fournir ? Comment cela va-t-il fonctionner ? Est-ce qu'il y a eu un vrai débat ?

Je crois que la vraie problématique est que nos représentants – je ne pense pas qu'ils soient suffisamment nombreux, mais je pense qu'ils ne font pas bien leur boulot puisqu'ils ne débattent pas. Nous ne devrions pas, nous, être ici en train de débattre aujourd'hui si, eux, avaient fait leur travail et si nous avions vu, nous, des débats et entendu des réflexions, de vraies réflexions avec de vrais chiffres et non pas des débats politiques et de grandes phrases. On a su faire le débat sur le mariage pour tous avec des débats marathon et on ne sait pas le faire sur des sujets qui nous importent tous : le logement, la taxe carbone, la transition écologique peut-être et également le nucléaire, par exemple, ce sont trois grands sujets, mais il y en a bien d'autres. Pas de débat, voilà ce qu'on peut reprocher essentiellement à nos parlementaires.

Mme Ursula STECKNER : Citoyenne en France depuis 4 ans, j'encourage les parlementaires français à voter l'arrêt de la vente des armes dans les pays qui se trouvent en guerre et ou de soutenir les autres pays soutiennent encore d'autres pays. Donc, courage aux parlementaires français.

M. Michel LAFOND : Merci. Une intervention assez décalée. Très bien.

M. Christian MEISTERMANN : Je suis une personne en situation de handicap, donc je ne me lèverai pas, je m'excuse. La citoyenneté passe aussi par l'inclusion. Or, je trouve que la loi de 2005 a été complètement détricotée par ce gouvernement alors qu'on avait de réels projets de citoyenneté et de participation active dans la société. Il se trouve qu'aujourd'hui, l'accès à la scolarité, certes, beaucoup de municipalités font l'effort de rendre leur école accessible, sauf que nous n'avons plus les moyens et aucune reconnaissance pour activer des AVS (Assistants à la Vie Scolaire). De même, dans le travail, sachez que le taux de personnes au chômage en situation de handicap, même faible, est de 19 % alors que sur l'ensemble du territoire national, elle est de 10 %. L'article 11 de la loi Elan a réduit de façon très drastique le nombre de

logements accessibles livrables immédiatement lors de constructions neuves, y compris dans les logements sociaux. Alors, bien sûr, vous allez me dire qu'on a obtenu un ascenseur à partir du 3^e étage, mais c'est vraiment une très faible compensation par rapport à ce qui nous permettait de vivre et de continuer à vivre, y compris toutes les personnes dépendantes, dans les quartiers, de faire la vie du quartier, de rester dans l'endroit où on avait choisi de vivre sa vie et de peut-être aussi redynamiser le petit commerce. Je trouve que dans le débat public, alors que le handicap concerne 12 millions de personnes dans ce pays, il a été très, très mal pris en compte. Il n'y a aucun sujet sur ce thème.

Valérie : Bonjour, je suis Valérie de Soultz. Je réponds justement par rapport aux handicapés. Je trouve qu'il n'y a pas assez d'accessibilité, pas assez d'information et pas assez d'argent pour soutenir les enfants handicapés. J'ai un neveu qui est myopathe. Pour la rentrée scolaire, on lui a demandé de venir avec un ordinateur portable sachant que sa mère est seule. On lui refuse les aides pour un ordinateur portable. Moi qui ne travaille plus maintenant, j'ai dû l'aider pour pouvoir lui acheter une tablette pour qu'il puisse aller à l'école et travailler correctement. C'est inadmissible quand vous voyez l'argent qui circule en France.

M. Benoît LEGRAND : Je voulais revenir sur le sujet initial par rapport à la démocratie et à la citoyenneté, surtout par rapport à la discipline de vote et à la vertu des élus. Le problème, c'est que je pense que n'importe quel humain, que n'importe quel homme ou femme est corruptible et c'est juste une question de temps, plus ou moins, pour que cette personne ait l'ivresse du pouvoir et se sente pousser des ailes par rapport à cela. Pour que l'on puisse vraiment retrouver une participation forte des citoyens dans la démocratie, je pense qu'il faudrait instaurer le RIC qui puisse révoquer les élus pour que le peuple puisse encore avoir un contrôle sur les élus pour que les élus qui font n'importe quoi ou qui votent contre l'intérêt du peuple puissent être révoqués. C'est plus ou moins la différence entre la démocratie participative et la démocratie représentative. Le but n'est pas de voter à blanc-seing pour des élus pour cinq ans et ils font ce qu'ils veulent pendant cinq ans, mais que les élus votent en fonction plus ou moins de l'opinion de sa circonscription et pas autre chose. Si on n'a pas cela, on n'a pas de démocratie en soi.

Elio : Démocratie et citoyenneté, je ne sais pas si, réellement, on est dans un pays démocratique. Je vais vous expliquer le pourquoi. Il y a une dizaine de jours, on est allés manifester notre mécontentement chez StocaMine. On a mis nos véhicules sur la voie publique, la circulation était à l'arrêt, ils étaient plus ou moins bien garés, on a eu 135 euros d'amende par véhicule. On est dans un pays démocratique, les Gilets Jaunes se sont des pestiférés. Les gendarmes sont venus chez nous au rond-point nous dire qu'on n'a pas le droit de diffuser des tracts sur la voie publique. 135 euros d'amende ! Et si on vient à bloquer la circulation ou à la ralentir avec un véhicule, c'est confiscation du véhicule, annulation du permis de conduire, 2 000 euros d'amende et deux ans d'emprisonnement. Si là, on dit qu'on est encore en démocratie, je ne sais pas au jour d'aujourd'hui ce que veut dire le mot démocratie. Je ne sais plus.

Pour en revenir à la citoyenneté, je regrette, il y a 577 députés, à savoir qu'on a voté des lois avec 56 députés. Pourquoi en payer 577 ? Si on en garde 100, cela ne serait pas mal. Cela motiverait ces 100 à travailler et non pas à jouer

sur leurs tablettes ou leurs téléphones. Les sénateurs sont 377, à 100, cela suffirait aussi puisque nous, les citoyens, je regrette, on est quand même là pour dire ce qui va et ce qui ne va pas dans une démocratie. Aujourd'hui, je regrette, il y a plein de choses qui ne fonctionnent plus. Tout est nivelé par le haut, malheureusement. Je vois les retraités, nombreux sont ceux qui s'arrêtent sur le rond-point pour nous dire un peu leurs problèmes. Depuis 2013, les pensions n'ont pas été revalorisées. Cela veut dire de la perte de pouvoir d'achat pour tous ceux qui ont travaillé toutes ces années et travailler durement. Ce n'est pas les conditions de travail qu'on a aujourd'hui. Alors, nous, les Gilets Jaunes, on demande une chose, c'est la revalorisation des pensions de retraite avec un effet rétroactif depuis 2013 puisqu'il faut savoir quand même une chose. Les Gilets Jaunes, on a ouvert la boîte de Pandore. La boîte de Pandore, tout le monde s'y est infiltré dedans, donc les transporteurs routiers ont eu gain de cause, les chauffeurs routiers ont eu gain de cause, les agents de police ont eu gain de cause, les gendarmes ont eu gain de cause, les agriculteurs ont eu gain de cause, ils ont tous gain de cause, mais le pouvoir d'achat, c'est toujours zéro. Les citoyens ont le droit de réclamer leur dû. Je m'arrête, je continuerai après.

M. Michel LAFOND : Je vous remercie. Vous avez pu remarquer que vous n'êtes pas soumis à une amende de 135 euros. C'était une blague.

HENRI : Tout à l'heure, quelqu'un disait qu'il fallait s'occuper aussi des problèmes de Colmar, pourquoi pas, mais il y a un aspect qu'on n'a pas encore abordé, c'est l'aspect international. Cela va aussi avec la démocratie et la citoyenneté. Nous faisons partie de l'Europe qui elle-même fait partie du monde. On peut aussi avoir l'impression d'une démocratie défaillante en ce qui concerne l'Europe et notamment quelqu'un en a parlé, le poids des lobbys qui est incroyable. Les lobbys, c'est beaucoup plus facile d'agir à un seul endroit finalement qui serait Bruxelles plutôt que de s'embêter à faire le lobbying dans 28 pays.

Il y a un aspect où on n'a pas été non plus tellement consultés, qui ne fait pas partie des débats et qui est même complètement occulté. C'est l'aspect monétaire. Quelqu'un en a parlé tout à l'heure. La souveraineté monétaire. On n'a pas été consultés là-dessus. Or, un grand banquier que je ne citerai pas parce que sinon on va me dire : « Oui, celui-là, bon... », il disait : « Donnez-moi le pouvoir d'émettre la monnaie, j'aurais tous les pouvoirs ». C'est ce que l'on a actuellement. Comme cela a été dit tout à l'heure, ce sont uniquement les banques privées qui détiennent le pouvoir d'émettre la monnaie par le biais des prêts qu'elles font. Donc, tout l'argent qui circule, c'est de l'argent dette. On se retrouve donc nous aussi, au point de vue de l'Etat, au point de vue des ménages et des entreprises, dans une situation endettée complète qui est due à un environnement international sur lequel la France n'a pas tous les pouvoirs.

Concernant les lobbys, juste une dernière chose, il y a eu une crise en 2008, bon, on nous a dit, on va mettre un bon ménage à cela, notamment on a dit par exemple qu'il fallait séparer les banques en deux : d'un côté l'aspect commercial qu'on connaît et de l'autre côté l'aspect spéculatif ainsi s'ils se cassent la gueule spéculativement, ils n'entraîneront pas tout le monde. Les lobbys de la banque à la Banque Centrale Européenne ont fait capoter cela.

Je vous donne rendez-vous à la prochaine crise puisque, entre-temps, depuis 2008 jusqu'à aujourd'hui, la dette mondiale État + ménages + entreprises qui était de 150 000 milliards de dollars en 2008 est passée aujourd'hui après toutes les réglementations qu'on a faites – enfin, l'absence plutôt – à 250 000 milliards. Je vous donne rendez-vous dans quelques mois pour la prochaine crise qui, évidemment, a une influence sur tout cela : sur le budget de l'État et tout ce qui s'ensuit.

D'ailleurs, une dernière chose – oui, je suis long, mais après, je me tais et je m'en vais, même – tout à l'heure, j'ai vu sur le tableau que le service de la dette, c'était 37 euros sur 1 000, mais il y a quelque chose qui ne va pas parce que moi, j'ai entendu dire que le service de la dette, c'était le premier budget de l'État, alors il y a quelque chose que je n'ai pas bien compris. Je ne sais pas, vous...

M. Michel LAFOND : Merci.

Mme Victorine VALENTIN : Au sujet de la démocratie et de la citoyenneté, on parle de la défiance des électeurs vis-à-vis des députés, on parle de rendre le vote obligatoire, pourquoi pas, c'est une réflexion qui est en cours. Alors, quelqu'un a dit tout à l'heure qu'il y avait des lois qui étaient votées par 56 députés sur 577. Dernièrement, il y en a eu une qui est passée avec 46 votants. 46 sur 577, c'est 8 %. 8 % de personnes qui sont payées pour faire cela qui ont voté. Donc, vous avez 92 % qui n'ont pas voté. Donc, avant de rendre le vote obligatoire pour le citoyen lambda qui a des raisons de se méfier des promesses et des choses pour lesquelles il vote puisque, par exemple, les députés sont en train de réfléchir au retour sur la loi sur le cumul des mandats qui nous est présentée comme une très belle avancée – c'en est une. Eh bien, avant de rendre ce vote obligatoire pour les citoyens, rendons-le obligatoire pour les députés. Exigeons qu'il n'y ait que des excuses totalement valables pour ne pas faire son boulot. Merci.

M. Jean-Marie SIMON : Juste une petite idée par rapport à ce malaise par rapport à la représentation. Est-ce que pour tout mandat, quel qu'il soit, ne pourrait-on pas imaginer qu'à mi-parcours il y ait une forme d'évaluation à la fois rendue publique et en même temps, un débat comme aujourd'hui, mené par la personne qui nous représente à n'importe quel niveau pour qu'il y ait un retour parce que tout le monde sait qu'une décision prise ne peut pas être évaluée la semaine d'après ? Mais, on pourrait imaginer qu'à mi-mandat chaque élu puisse avoir du retour sur comment est ressenti parce que nous ne sommes pas experts, nous n'avons pas tous les éclairages, la complexité, mais on peut au moins dire comment on ressent les choses.

Nouvel intervenant : Il est amusant de voir comme l'État fait régulièrement un parallèle entre le privé et explique très régulièrement que le privé fonctionne d'une certaine manière et que le service public ne le pourrait pas. Or, ce n'est pas vrai, il le pourrait totalement. Je rejoins totalement ce que vient de dire le monsieur. Là où dans le privé un salarié doit se donner pleinement et s'il ne le fait pas, il met en jeu son poste et se fait licencier, ce n'est pas le cas des élus. Lorsque vous parliez avant de démocratie et de citoyenneté, pourquoi de plus en plus de personnes n'y croient plus ? Simplement parce que, effectivement, nous ne pouvons pas remettre en cause

des personnes qui ne sont plus là pour servir, mais se servir. Avant tout, être un élu, c'est quelqu'un qui est au service de son peuple qui l'a élu. Or, à ce jour, ce n'est plus le cas. Pour ce faire, il faudrait une démocratie plus directe. Quelqu'un l'a déjà dit tout à l'heure, le RIC, le Rassemblement d'Initiative Citoyenne, est à mon sens quelque chose qui est essentiel et qui fonctionne très bien pas très loin d'ici, à savoir en Suisse. À savoir qu'à la même époque que la création de Fessenheim, il y avait un projet de centrale nucléaire dans le canton de Bâle, il y a eu un référendum. L'essentiel de la population du canton de Bâle s'est prononcé contre la construction de la centrale nucléaire, elle n'a jamais été construite. Au même moment, on posait la première pierre ici sans nous consulter. À savoir qu'à ce jour, il y a un mouvement, le mouvement des Gilets Jaunes, si le RIC était en place, le Président ainsi que son gouvernement seraient déjà destitués, ou en tout cas, il y aurait eu un référendum et un vote allant dans ce sens. Mais, avant tout, s'il y avait eu – et pour ce faire, plus de personnes iraient voter – le vote blanc de plein usage mis en place, jamais le pouvoir en place n'aurait été élu avec ces 16 %.

M. Michel LAFOND : Dernière intervention sur ce sujet, je suis désolé. Après, on change de sujet.

Nouvelle intervenante : Je ne pensais pas aborder ce sujet ce soir, mais je réponds à ce monsieur Gilet Jaune qui a eu moult PV et à ce monsieur, là, qui vient de parler. Donc, M. STRAUMANN est informé ainsi que M. Gilbert MEYER, le maire de Colmar. Aide-soignante à l'hôpital PASTEUR de Colmar, j'ai appliqué dans le cadre d'une affaire civile, pile-poil les droits de l'Homme, le mot traçabilité. Qu'est-ce que je découvre ? Je découvre que nous avons une justice qui ne respecte aucune procédure judiciaire, qu'un acte notarié n'a aucune valeur juridique, que les juges et les magistrats ne jugent pas en droit. Je vous mets au défi de déposer plainte contre un délit civil. Et tout cela a démarré lorsqu'ils ont modifié la Constitution en 1991, sortent le texte de loi le 14/07/1991 et en décembre 1991 démarre la construction de la Cour Européenne des droits de l'Homme. Je vous ferai grâce – comme j'ai un caractère un peu trempé, M. STRAUMANN a aussi dégusté, je vous le garantis et M. Gilbert MEYER aussi, j'ai un caractère un peu trempé, cela m'a valu rapt, prise d'otage, séquestration, enfin, je vous ferai grâce de tout cela. Et ensuite, j'ai déposé plainte, j'ai déposé une requête et cela, vous pouvez tous le faire, vous avez des tablettes et vous pouvez vérifier sur-le-champ. J'ai déposé une requête en mains propres auprès de la Cour de Justice Européenne en demandant que la France soit radiée de l'Europe pour une seule et unique raison : article 975 du Code de Procédure Civile, alinéa 3, qui dit que l'avocat est obligatoire lorsqu'on saisit la Cour de Cassation et le Conseil d'État. C'est une preuve irréfutable du non-respect des valeurs républicaines et de l'intégralité des droits de l'Homme. Dans la foulée, j'ai demandé que la Cour Européenne des Droits de l'Homme soit transférée dans un autre état, une autre région moins maléfique. C'est vrai que je me suis amusée un peu parce que j'ai aussi demandé dans cette requête la déchéance de M. Manuel VALLS qui était dans un délire absolu à l'époque. J'ai aussi indiqué que cette requête est une bienveillante intention pour l'humanité et à ce jour, cela n'a pas encore bougé. Si, au contraire, j'ai encore subi beaucoup,

beaucoup de pression. J'en veux à M. STRAUMANN ici présent qui n'a pas levé le petit doigt de tout ce que j'ai subi, mais je n'en suis pas morte...

M. Michel LAFOND : Madame, s'il vous plaît.

Nouvelle intervenante : Le pire, c'est M. Gilbert MEYER parce qu'il est...

M. Michel LAFOND : Attendez, stop, on arrête. Désolé. Madame a peut-être raison, mais on est un peu hors sujet. Je suis désolé. Je suis obligé de faire un peu la police de temps en temps.

Nous allons changer de sujet, je ne sais pas si cela va être plus calme. Nous allons parler de la transition écologique.

3. La transition écologique.

M. Michel LAFOND : S'agissant de la transition écologique, il y a au moins trois concepts. Finalement, quand on regarde bien, ils sont parfois contradictoires. Cela ne simplifie pas la compréhension que l'on peut avoir du sujet et la simplification de la prise de décision.

- Le dérèglement climatique

Malheureusement, cela se vérifie d'année en année. 2018 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Sur 10 années les plus chaudes, 9 se situent depuis 2000, donc cela fait une sur deux depuis 2000. Il y a eu un Accord de Paris en 2017. La France est en retard sur les engagements qu'elle a pris. Il y en a d'autres, mais la France est en retard. Le sujet essentiel du dérèglement climatique qui a une liaison essentielle avec les gaz à effet de serre est pour 70 % lié à la combustion des énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole) pour notre transport et le chauffage. En tant qu'individus, nous sommes très concernés.

- Les problèmes de santé publique

La pollution de l'air est déclarée responsable de 48 000 décès prématurés. Ce sont des taux de polluants et notamment de particules fines, d'où la campagne depuis quelques années, mais qui s'accroît sur le diesel. C'est là où cela devient contradictoire avec le premier point puisque pour se déplacer, si on utilise le diesel, on utilise moins de produits pétroliers de base et donc, on fait moins de gaz à effet de serre. Mais, en termes de santé publique, c'est moins bon. Cela a montré qu'on prenait les gens pour des imbéciles puisqu'une Twingo de 2007 n'avait pas le droit de circuler dans Paris au moment des problèmes de pollution à Paris alors qu'une Porsche Cayenne avait le droit. C'est parce que ce ne sont pas les mêmes critères que l'on prend en compte.

- Le niveau de vie, impact économique sur les ménages et les entreprises

L'énergie fossile est une énergie chère. Elle est toute d'importation. Elle est vraisemblablement promise à augmenter même si je pense qu'il y a dix ans on pensait qu'elle augmenterait plus vite que cela ne s'est réellement produit. À partir du moment où on déclare qu'un ménage est en précarité énergétique quand il consacre plus de 8 % de son revenu à se chauffer – à condition qu'il se chauffe – on a en France 3 millions de ménages en précarité énergétique. C'est quand même très important.

Alors, que faire ?

S'agissant des réductions sur le chauffage et des véhicules non ou moins polluants, il y a des aides, mais c'est d'un accès complexe. Et puis, de toute façon, les investissements restent chers. Je pense qu'il faut qu'on se pose deux types de questions – et surtout la deuxième :

- Qu'est-ce que les autres peuvent faire ?
- Qu'est-ce que JE peux faire ?

Quand j'ai fait cela, je me suis dit, j'ai faux, moi aussi. J'habite à Eguisheim, ce n'est pas très loin, j'aurais pu venir en vélo électrique. Je ne l'ai pas fait, j'ai pris ma voiture comme à peu près tout le monde ici. Donc, je ne suis pas très citoyen, voilà.

Bon, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Nouvelle intervenante : À ce niveau-là, il n'y a pas de problème, je suis en électrique à fond, je suis taxée pour respirer comme pour marcher parce que c'est tout à l'électricité. Néanmoins, par rapport au changement climatique, je me posais la question : avec l'été que nous avons eu l'année dernière, vous avez vu les chaleurs de plus en plus fortes, est-ce qu'on ne pourrait pas voir comment changer les cultures ou au moins les diversifier ? Nous avons une nappe phréatique très importante, nous le savons, la plus importante d'Europe, donc on parlait de l'air, mais l'eau est également importante. Pourquoi met-on encore beaucoup de maïs à des périodes où on n'a pas beaucoup d'eau et qui est une culture qui a besoin de beaucoup d'eau ? Donc, effectivement, voyons peut-être là-dessus.

Je voulais quand même faire une explication. Je représente le CESER, le Conseil Économique et Social Régional Grand Est. Il s'agit d'une instance représentée par les employeurs, les salariés et les associations, c'est-à-dire la représentation de la société civile organisée. Nous travaillons donc sur des contributions qui vont aller à Paris. C'est pour cela que je donne des idées plutôt que d'essayer de discuter autre chose.

Là-dessus, je disais aussi que, l'on avait un gros débat sur le glyphosate et bien sûr les cultures du Grand Est, ne voyons pas que l'Alsace, voyons aussi le Grand Est avec la Marne et tout cela où il y a de grands champs. Il faudrait bien sûr repenser différemment, peut-être un peu comme nos anciens.

S'agissant des différentes énergies, je pense qu'il ne faut pas s'axer sur une seule et même énergie, mais plutôt multiplier les types d'énergie afin de ne pas penser qu'une énergie est meilleure que l'autre, mais aussi bien le photovoltaïque que la géothermie, que peut-être des éoliennes, mais alors, au-dessus des crêtes, en plaine d'Alsace.

C'est donner des idées. Je crois que ce qui est important dans un débat, c'est de donner des idées pour que les individus puissent en discuter et voir ce qu'ils pensent. Plutôt que de voir que les côtés négatifs, j'essaie de voir les côtés positifs. Merci à vous de m'avoir écoutée.

M. Michel LAFOND : Sur le premier point, c'est un peu mon domaine, je me retiens de répondre.

Nouvelle intervenante : Je suis désolée de revenir sur le sujet dont on a parlé tout à l'heure sur la citoyenneté et la démocratie, mais je trouve que c'est

dommage qu'on ne puisse pas tous parler quand on veut parce qu'on est là pour cela, mais j'ai 18 ans et du coup, je suis là un peu pour représenter les jeunes.

Par rapport à ce que monsieur avait dit sur réduire le nombre de députés et de sénateurs, je ne suis pas sûre que ce soit une très bonne idée parce que dans le fond, ce qu'on veut, c'est être mieux représentés et du coup, chaque député et chaque sénateur représente un profil particulier, c'est une vision en plus et cela permet de mieux nous représenter. Je pense qu'il faudrait garder le même nombre de députés et de sénateurs, voire même l'augmenter, peut-être réduire leurs salaires, mais juste ne pas diminuer parce que ce n'est pas démocratique.

Nouvelle intervenante : Ils n'en ont rien à foutre de nous !

M. Michel LAFOND : Laissez parler, madame.

Nouvelle intervenante : J'en arrive à mon deuxième point qui est que la dame avait parlé tout à l'heure de la citation de LINCOLN qui est très vraie qui dit que la démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, donc je suis bien d'accord que le gouvernement est trop éloigné du peuple. Ce qu'il faut faire, c'est rapprocher le peuple du gouvernement et le gouvernement du peuple, donc rendre les institutions plus accessibles pour le peuple et rendre les personnes qui travaillent au gouvernement plus proches du peuple. Pour cela, je pense qu'il faudrait que les députés fassent des débats comme on en avait parlé tout à l'heure où ils parlent de ce qu'ils font à l'Assemblée Nationale, etc. dans leurs circonscriptions pour qu'on se sente mieux impliqués dans la vie politique et qu'on se sente encore plus responsables. Cela pourrait rendre la démocratie plus accessible aux individus et surtout, voir que le vote est une bonne option. Cela redonnerait envie aux individus de retourner voter et de ne pas s'abstenir. Du coup, ce qu'il faudrait aussi faire, c'est que les citoyens aient une meilleure place dans le gouvernement, qu'ils puissent proposer, pourquoi pas, des lois. Oui, qu'il y ait une plus grande place pour le citoyen. Du coup, c'est un travail bilatéral qu'il faudrait faire autant du côté des députés et du gouvernement que de notre côté.

M. Michel LAFOND : En remarquant que vous êtes revenue en arrière, vous en êtes consciente, mais il faut essayer de rester sur le domaine environnemental.

Mme Camille FORGET : Je suis Colmarienne depuis 19 ans. Je reviens aussi sur le sujet parce qu'on ne m'a pas laissé parler, je suis désolée, mais il faudrait laisser parler les gens.

M. Michel LAFOND : On ne peut pas tenir dans un délai et...

Mme Camille FORGET : Oui, mais on est là pour s'exprimer, je n'ai pas eu la chance de le faire, donc je le fais maintenant.

Un des sujets évoqués dans votre présentation de la démocratie et de la citoyenneté, c'est la représentativité des citoyens. Je trouve que c'est un sujet qui n'a pas été exprimé dans le débat ou alors très peu. J'ai la chance de faire des études et de m'informer sur plusieurs choses qui me permettent d'ouvrir

les yeux sur ce que je vis et sur ce que je vois aussi. Je sais que parmi mes amis et les gens que je côtoie, on est très peu à se sentir aujourd'hui représentés, entendus et soutenus par les personnes qui sont censées le faire. J'ai très peu confiance que pour que mes idées soient portées plus loin et qu'on nous écoute tout simplement et qu'on nous donne la chance d'être écoutés. Je pense que le travail sur la représentativité des citoyens (*coupure micro*) et que c'est un travail qui devrait aussi faire partie du Grand Débat, donc c'était juste une idée que j'avais à suggérer. Merci.

M. Michel LAFOND : Merci, les interruptions de micro ne sont pas volontaires.

Clara : J'ai 16 ans. Je ne suis pas majeure, je n'ai pas souhaité m'exprimer dans les thématiques précédentes parce que je ne vote pas, je ne paie pas d'impôt, donc ce n'est pas quelque chose qui me concernait, mais par contre, l'écologie et notre environnement, c'est quelque chose qui me concerne. J'ai 16 ans et je ne travaille pas encore. Il y a plein de choses que vous faites et que moi, je ne fais pas. Mais par contre, je suis consommatrice. Il y a un certain nombre de choses que je fais. Je pense que par ces gestes-là, on peut aussi œuvrer en faveur ou en défaveur de l'environnement. J'ai choisi d'agir en faveur de l'environnement, donc j'encourage tous les individus qui peuvent faire des actions, même si ce sont de petites actions, faire deux kilomètres à vélo au lieu de les faire en voiture, ce sont des choses qui comptent. On ne s'en rend pas forcément compte, mais ce sont des choses qui comptent.

C'est aussi un thème qui m'intéresse parce que je suis en Première où l'on fait un travail sur six mois qui s'appelle le TPE. J'ai choisi de travailler sur une problématique, je me suis demandé si la croissance économique était compatible avec la protection de l'environnement. C'est un travail de groupe et on en est arrivés à la conclusion que c'était possible à certaines conditions et que tout le monde doit faire des efforts là-dedans. Pour qu'on puisse encore vivre de manière décente dans les années à venir, je pense qu'il faut tous qu'on s'y mette. Il y a plusieurs types d'écologie :

- l'écologie de la demande, en tant que consommateurs, qu'est-ce qu'on fait ? ;
- l'écologie de l'offre : les entreprises, que proposent-elles ? ;
- l'écologie politique.

Je pense qu'il faut qu'on œuvre tous ensemble parce que chacun de notre côté, c'est toujours cela de pris, mais cela reste difficile. Je pense que si l'on fait tous quelque chose là-dessus, cela pourrait progresser de manière positive. Merci.

M. Michel LAFOND : Alors, attendez, il y a plein de gens qui demandent la parole, j'aimerais bien que ceux qui n'ont pas encore parlé... On va prendre en priorité madame et monsieur.

Lisa : Je suis née à Colmar, j'habite à Colmar, j'ai 26 ans. Je me sens aussi très concernée par le thème de la transition écologique. Je pense que c'est un thème majeur pour tout le monde puisqu'on vit tous sur la même planète et peu importe les ressources qu'on a ou les intérêts personnels qu'on peut avoir, on va de toute façon être obligés de cohabiter sur la même planète et d'en

prendre soin à un moment ou à un autre pour pouvoir continuer à y vivre. Je pense qu'il y a beaucoup de choses qu'on peut faire à titre personnel, mais aussi au niveau groupé, national puisqu'il y a des moyens qui existent, mais des moyens propres pour permettre de protéger l'environnement, de sauvegarder ce qui peut encore l'être. Il y a des choses qui peuvent actuellement coûter cher, mais je pense que si, au niveau national, il y a le budget qui est accordé pour que les ingénieurs et les spécialistes dans ce domaine fassent des recherches, on va pouvoir développer ce genre de moyens et peut-être les rendre plus accessibles et pouvoir les utiliser davantage.

Je pense aussi que l'on pourrait davantage mettre en avant le travail des associations et des groupes qui ont des personnes qui sont vraiment spécialisées, qui s'intéressent à ce domaine depuis longtemps, qui ont des chiffres et beaucoup aussi de moyens à suggérer pour faire avancer la question.

M. Daniel REININGER : Je veux tout d'abord répondre à la jeune fille. Je crois que nous sommes effectivement tous là pour les jeunes aujourd'hui. Quand on parle de transition écologique, cela ne concerne plus tellement les personnes de mon âge, mais cela va effectivement concerner les jeunes. Je crois qu'aujourd'hui on n'a plus le choix, c'est-à-dire que c'est quelque chose qui s'impose à nous. Ce qu'on nous annonce, ce sont des températures extrêmes dans le Grand Est, ici, en 2050, des pointes à 50 degrés. C'est quelque chose qui est inimaginable aujourd'hui où les pointes sont à 42 degrés. Cela veut dire que nous allons subir ce dérèglement et quand le GIEC fixe des objectifs d'augmentation de 2 degrés, on y sera déjà en 2050, pas en 2100. Aujourd'hui, on a déjà 1,2 degré d'augmentation de la température moyenne et donc, en 2050, on sera certainement à 2 degrés, si ce n'est pas plus. Donc, aujourd'hui, on n'a pas le choix. Cela veut dire quoi ? La question qui était posée : est-ce que notre modèle de développement est aujourd'hui compatible avec cette transition écologique ? Je crois que, malheureusement, le modèle qu'on a développé jusqu'à aujourd'hui, qui nous a amené de la richesse et qu'on a tous défendu à un moment donné est à bout de souffle, c'est-à-dire qu'il faut imaginer un autre développement. Ce développement va à la fois toucher l'agriculture, parce qu'il faut un autre type d'agriculture. Il est clair que si on veut des sols vivants qui peuvent retenir du carbone, il faut arrêter de les empoisonner avec du pesticide. Il faut revenir à des pratiques que nos anciens ont connues. On peut produire de la nourriture sans passer par l'agrochimie, on peut le faire autrement. Cela veut dire revoir nos transports, développer beaucoup plus les transports en commun. Évidemment, cela coûte de l'argent. Cela veut dire arrêter d'étaler les communes, c'est-à-dire arrêter de gaspiller des terres agricoles ou des zones naturelles, donc il faudra de toute façon être beaucoup plus économe en matière de foncier. Donc, cela veut dire qu'il y a un autre modèle de développement qui est à imaginer qui est à mettre en œuvre.

Alors, la dernière chose que je voulais dire, c'est que l'argent existe. On critique peut-être l'Europe et l'euro, mais il faut savoir que la Banque Européenne crée chaque année 80 milliards, c'est-à-dire qu'ils font marcher la planche à billets, 80 milliards chaque année actuellement. Ces 80 milliards sont donnés aux banques qui spéculent avec ces 80 milliards. Si vous ne preniez que la moitié

de ces 80 milliards, 40 milliards et que vous les répartissiez sur des projets concrets de transports en commun, d'isolation des bâtiments et pour changer justement ce modèle-là, on pourrait arriver à le changer relativement rapidement.

La dernière des choses est que cela dépend de nous tous. Cela dépend de chacun individuellement. Cela dépend de tous les élus qui ont les manettes, c'est-à-dire qui vont décider. Aujourd'hui, on est très forts en France pour faire des discours, mais quand il s'agit de passer dans la pratique, il ne reste finalement pas grand-chose.

Je terminerai là-dessus. Je pense que la transition énergétique ne se fera que s'il y a en même temps, une transition sociale. Il faut que la transition énergétique soit inclusive. Elle ne peut pas uniquement reposer sur les plus faibles. Elle doit également être une transition sociale. Merci.

M. Christophe BIESSY : Bonsoir à tous. J'ai 53 ans. Je ne représente personne, à part moi. Je défie quiconque ce soir de ne pas être interpellé par l'écologie, quel que soit notre âge. À 16 ans ou un peu plus, je pense qu'on est tous conscients de ce qui se passe.

Après, je pense qu'on est tous responsables de ce qu'on fait au quotidien, même les petits gestes. Moi, je suis venu en vélo, c'est ma façon de faire.

Mais, j'aimerais quand même apporter une réflexion. Il y a des choses qu'on ne peut pas changer tout de suite et on ne peut pas changer de voiture comme cela d'un seul coup parce que le lendemain on décide de passer à l'hybride. Quand on va travailler tous les jours avec sa voiture, même si elle pollue, il faut quand même aller bosser. Donc, tirer sur ces personnes-là, je trouve que c'est un peu facile.

Inversement, je suis quand même assez choqué, un soir d'été quand je regarde le ciel, de voir le nombre d'avions qui circulent, de voir les pubs pour des croisières dans des pays encore nordiques alors qu'on sait qu'un bateau de croisière pollue comme je ne sais pas combien de voitures. C'est là où je pense que quelque part, la fiscalité devrait peut-être aussi changer un peu les choses. C'est tout.

Alicia : Par rapport à la transition écologique, j'ai 32 ans, donc l'écologie, c'est quelque chose dont on me parle depuis que je suis petite. Là où j'ai un gros problème, c'est que la transition écologique dernièrement cela ne concerne que le citoyen qui roule au diesel ou à l'essence parce que voilà, c'est un autre débat. Ce qui me pose un autre problème, c'est qu'aujourd'hui, on arrive à un constat où on nous dit que c'est une urgence climatique. Alors oui, c'est vrai, je ne le nie pas. Par contre, là où je suis en colère, c'est qu'est-ce que nos gouvernants – et pas que les gouvernements successifs français, je parle à l'international – ont fait jusqu'ici ? Ils ont continué à tirer sur la corde. Alors, qu'allons-nous laisser à nos enfants et petits-enfants ? Aujourd'hui, on vient nous dire qu'il faut rouler à l'électrique parce que le diesel pollue. Oui, mais les véhicules électriques, qu'est-ce qu'on va en faire quand les batteries seront arrivées à échéance de leur vie ? Qu'est-ce qu'on va en faire ? Les véhicules électriques, c'est une solution, mais qui n'est pas durable. Aujourd'hui, on est là où on en est à cause des lobbys. Pourquoi aujourd'hui on n'a encore pas

inventé un véhicule qui circule sans polluer ou très peu ? À l'hydrogène par exemple. Pourquoi ces véhicules n'existent pas ? C'est les lobbys du pétrole et des grandes firmes pétrochimiques qui nous gouvernent et qui continuent à foutre des saloperies – je suis désolée du terme, mais à un moment il faut être franc – dans nos terres, dans notre eau et dans la nourriture qu'on mange. Aujourd'hui, c'est une poignée tout au sommet qui nous pourrit la vie à nous et qui nous dit, à nous, que c'est nous les responsables. De qui se moque-t-on ?

Mme Christiane BAUMANN : Il y a un sujet au niveau de la santé que je n'ai pas beaucoup entendu dans les débats. C'est à propos des lobbys pharmaceutiques avec notre ministre de la Santé surtout qui a l'air d'y être très liée. Je suis contre de vacciner nos enfants avec 11 vaccins obligatoires. Il faudrait qu'il y ait la liberté de vacciner. Je suis contre le déremboursement de l'homéopathie. Je suis sûre que beaucoup dans cette salle se soignent, j'ai toujours soigné mes enfants à l'homéopathie, mes petits-enfants aussi, rien que l'arnica. Il y a tellement de produits qui agissent. C'est honteux ce qu'on va voter prochainement. Voilà, c'est très court, mais je tenais à le dire parce que je n'ai pas entendu parler de cela.

Je viens de perdre mon papa à l'EHPAD. Depuis je ne sais pas combien de gouvernements, on nous promet de développer ce domaine-là. J'ai vu aussi des situations très honteuses. Je pourrais écrire un livre.

Nouvel intervenant : On a parlé d'actions individuelles avec la transition énergétique, mais je voudrais parler d'actions politiques. Je vais simplement prendre deux exemples, je vais être très court. Le glyphosate, on reproche cela sur les trois prochaines années, je me demande combien les personnes qui seront victimes du glyphosate vont coûter à la Sécurité sociale. En matière de transition énergétique aussi, nos politiques auraient pu faire quelque chose.

M. Dominique KLEIN : Je remercie les jeunes pour leur provocation. *Theorie und Praxis* : là, je serais dans la théorie et dans la transition. Nous avons besoin d'une transition de ce qui se passe dans notre tête. Tout à l'heure, quand on a parlé de la citoyenneté – c'est la façon dont nous sommes formatés –, on n'a pas parlé des élus qui donnent de leur temps pour la citoyenneté. On a mis dans la citoyenneté tel organisme, telle chose, telle chose, mais les élus, c'est de la citoyenneté.

Maintenant, j'en viens à l'écologie. Qu'est-ce qu'il y a dans la citoyenneté par rapport à l'écologie ? Quand je vais me promener dans la nature, est-ce que j'y vais pour profiter de la nature ? Ah, oui, ce week-end, je vais profiter de la nature. Qu'est-ce que je lui donne, moi ? Qu'est-ce que je lui apporte ? Qu'est-ce que je fais ? Pourquoi dans la constitution la nature n'intervient pas ? Pourquoi ? Sommes-nous des prédateurs ? Si elle pouvait parler, qu'est-ce qu'elle dirait à la Chambre ? Qu'est-ce qu'il se passerait ? Je suis de la technique. Nous sommes dans une soucoupe volante qui tourne autour du soleil. La température monte, cela a été rappelé. L'air ne va pas bien. Qui est aux commandes ? Qui est aux commandes ? Quel est l'indicateur aux commandes ? C'est l'argent. Vous pensez que l'argent va régler le brouhaha mondial en matière d'écologie ? Vous croyez que cela va régler le problème ? Il va falloir penser à d'autres indicateurs et dans nos têtes aussi, pourquoi nous

sommes là ? Comment nous nous comportons ? Et je suis prêt à changer. Ces changements, c'est une richesse énorme pour nos enfants. Ils ont quelque chose d'énorme. Soutenons-les. C'est non seulement moi, grand-père, qu'est-ce que je vais laisser à mes petits-enfants, mais qu'est-ce que mes petits-enfants vont laisser à la nature ? Là, il y a de la formation. Là, il y a à réfléchir et en amont. Je suis de la technique et la technique ne résoudra pas tout. C'est les Hommes, c'est nous qui résoudrons quelque chose. Il est important de penser à cela et de regarder en amont et de ne pas se faire bercer par les dernières... Est-ce que le rendement ? Oui, le rendement d'un moteur diesel est supérieur, c'est dû à la thermodynamique. Et si vous avez besoin d'une ligne guide, regardez dans vos décisions, est-ce que vous êtes proche d'une réversibilité ou d'une irréversibilité ? Prenez les maisons alsaciennes autrefois, on pouvait les déplacer, c'était dans la réversibilité. Prenez l'hôtel au parc de Colmar, on l'a fait il y a 30 ans, on le rase, on en met un autre. Est-ce que c'est une décision qui va dans le sens de la réversibilité ou de l'irréversibilité ? Les distances pour aller travailler sont de plus en plus longues. Pensez-vous que cela va dans le sens de la réversibilité ou de l'irréversibilité ? Réfléchissez à cela, cela peut être une ligne guide dans vos pensées parce que dans le brouhaha actuel, on a besoin de ligne guide.

M. Ferdinand DE HERDT : Juste une courte réaction sur les lobbys pharmaceutiques qui ont été évoqués par une dame, j'ai eu la chance de travailler pendant 20 ans dans les institutions à Bruxelles et Strasbourg comme lobbyiste, donc je connais très bien le monde. Mais, j'ai travaillé comme lobbyiste pour l'industrie pharmaceutique homéopathique et naturelle. J'ai été président d'une association. Mes membres étaient Weleda, Boiron, Dolisos et tous ceux-là. Je peux vous dire que j'étais le seul lobbyiste pour cette industrie et j'avais en face 600 lobbyistes pour l'industrie pharmaceutique. C'est incroyable les moyens qu'ils utilisent. Ils écrivent les lois, tout simplement, et les députés disent oui, tout simplement. Juste cela entre parenthèses.

Deuxième chose, je voudrais faire une proposition très, très, très concrète pour la transition écologique. On a une taxe qui s'appelle TVA. Je propose d'installer une taxe qui s'appelle TSP, Taxe pour Sauver la Planète, « *Save the planet tax* », « *Rettet die Planet Tax* ». On peut le traduire dans toutes les langues. Qu'est-ce qu'on doit taxer avec cette taxe ? On doit taxer tous les produits qui arrivent dans le commerce après un long et polluant transport pour inciter les personnes à acheter localement et pour inciter notre pays de produire localement. Les fruits et les légumes, les fraises au mois de janvier, les poires qui viennent de l'Argentine et je sais qu'il y a des accords internationaux pour le commerce, mais ces accords peuvent être revus.

Ce qu'on peut taxer aussi, ce sont les bateaux-croisière et les billets d'avion. On peut faire un petit calcul : 0,10 euro par 250 kilomètres ou 0,20 % sur le prix de vente par 250 kilomètres pour les croisières, 5 euros pour 500 kilomètres et la même chose pour les billets d'avion. Il nous faut une taxe pour sauver la planète. Je demande cela au nom de mes 8 enfants et de mes 12 petits-enfants. Merci.

Mme Christelle BARLIER : Je vais m'inscrire dans la continuité des deux dernières interventions. Monsieur disait de donner une ligne de conduite sur

la réversibilité ou non. Une autre chose, c'est dans la transition écologique, on entend souvent dire qu'il faudrait trouver une autre énergie plus propre, quelque chose qui pollue moins, mais l'autre façon de faire, ce n'est pas simplement trouver une autre énergie pareil, c'est aussi déjà essayer de consommer moins, c'est-à-dire peut-être limiter des déplacements, essayer de les combiner pour les réduire ou se déplacer différemment et ne pas simplement dire : je vais continuer à utiliser une voiture, mais elle sera un peu plus propre. C'est pareil pour l'eau qui est une autre ressource aussi. Cela rejoint l'autre question de Ferdinand sur les taxes. Les taxes, c'est aussi le cœur de toute cette crise, elles sont mal vues, mais elles ont quand même un double intérêt quand elles concernent les ressources, tout au moins les ressources primaires. C'est qu'au moins quand une énergie est taxée, une ressource, si elle coûte plus ou moins cher, on va faire attention à comment on la consomme que ce soit le carburant ou l'eau de façon à l'économiser et à l'utiliser à sa juste quantité. Cela nous responsabilise un peu plus même si j'aimerais bien que, chacun, on se responsabilise sur l'utilisation et la consommation des choses sans être obligé de se dire : je vais moins consommer ou je vais faire attention parce que cela coûte cher, mais parce que c'est important aussi pour la planète de faire attention à sa consommation d'eau ou à sa consommation de carburant.

L'autre intérêt des taxes – et c'est là je pense qu'il faut travailler – c'est que l'argent qu'on en tire peut être utilisé pour justement aller dans le sens de financer des politiques en faveur de la transition écologique. Je pense que c'est là que vient aussi le plus gros problème, la difficulté d'acceptation des taxes, c'est qu'on n'a pas assez de retour sur comment elles sont effectivement utilisées, peut-être qu'elles le sont effectivement pour contribuer à la transition écologique, mais simplement comme il n'y a pas de communication suffisante dessus, on n'en a pas la conviction et il y a une sorte de défiance. Par rapport à cette question de taxes, le retour sur leur utilisation leur donnerait un peu plus de sens.

M. Michel LAFOND : Dernière prise de parole. Vous restez bref, s'il vous plaît.

Elio : Je vais être bref. En 2007, le baril de pétrole était à 65 dollars. Le litre du gasoil à la pompe était de 1,04 euro. Aujourd'hui, le prix du baril est de 41 euros et le prix du gasoil est de 1,44 euro. La différence, c'est que l'État se remplit plein les poches. Pourquoi ? Parce qu'ils vivent au-dessus de leurs moyens.

La deuxième chose, il faut savoir que le 26/06/2018, la planète a battu un record mondial. Il y a eu 224 000 avions qui ont tourné en même temps autour de la planète et tous ces avions-là ne paient pas la taxe sur les carburants. Le kérosène n'est pas taxé, malheureusement. Donc, en même temps, toutes ces villes flottantes que sont les paquebots, mais c'est cela qui ruine la planète. Et notre Premier Ministre, M. Edouard PHILIPPE, il y a deux mois de cela, il a inauguré un porte-conteneurs qui s'appelle le Saint-Exupéry. Ce seul porte-conteneurs pollue autant que 566 000 voitures diesel. Vous savez, si je parle, c'est un peu les tripes qui parlent, mais aujourd'hui, avec ce qu'on a sous les pieds, la plus grosse nappe phréatique d'Europe, on a une bombe à retardement sous nos pieds puisque la plus grosse nappe phréatique d'Europe, il faut le savoir, elle touche la France, l'Allemagne et la Suisse. Si

on laisse les produits de StocaMine au fond, c'est une bombe à retardement. Destocamine a fait des propositions d'extraire les produits dangereux, cyanure, le plomb et tous ces produits qui vont empoisonner la vie des générations pour des centaines d'années. Destocamine a fait des propositions intéressantes. Sortons ces produits du fond de la mine, mettons-les dans un sarcophage à l'extérieur puisque nous savons pertinemment qu'il y a des micro-secousses sismiques dans le fond de la mine. Quand vous voyez les photos sur les voûtes qui sont en train de tomber et de compresser ces produits, il est plus qu'urgent de réagir. Pensons à la planète, pensons à nos enfants. Merci.

M. Michel LAFOND : Dernière intervention.

M. Abdou HAMIDOU : Je viens de Mayotte, une île à côté de Madagascar. Là, on parle de transition écologique, mais est-ce que c'est un problème mondial, européen ou français ? On ne parle que de nous, ici en France, qu'on pollue, qu'on pollue, mais la Terre n'appartient pas qu'à la France ni à l'Europe, la Terre appartient à tout le monde, le monde entier. Donc, l'Afrique, des millions, voire des milliards d'habitants qui sont sous-développés et qui polluent autant qu'en Europe. Chez nous, Mayotte, Madagascar, c'est une grande île, 1,5 fois la France, qui est désertée et personne ne s'en soucie. J'ai voyagé tout le temps, j'ai été à la Croix-Rouge, je faisais l'humanitaire, j'ai fait l'Afrique, j'ai fait tout, quand je vois tout ce qui se passe en Afrique et dans les autres pays du tiers-monde, nous, on ne s'en soucie pas, on parle de la France. On parle de l'Europe, la pollution, mais là-bas, on pollue plus qu'ici ! Et la Terre, ce qui est climat, ce qui est tout cela, cela vient tout de là-bas. Ils ont dit qu'en 2050, une île comme Mayotte va disparaître. Je ne comprends pas. Nous, on pleure ici en France, on dit qu'on pollue et on fait plus de progrès sur l'écologie et on ne parle pas du tiers-monde. Ici, personne n'a parlé du tiers-monde. Vous voyez ? Ma question : où on va dans le monde ? Parce que le monde appartient à tout le monde. Voilà, ma question.

M. Michel LAFOND : Merci d'avoir élargi le sujet. Il n'empêche que cela a été dit plusieurs fois, chacun peut faire quelque chose et la dernière question est : qu'est-ce que JE peux faire.

Merci, nous allons prendre le dernier sujet, si vous le voulez bien.

4. L'organisation de l'État et des services publics.

M. Michel LAFOND : Il y a eu – je pense que c'est une enquête d'opinion, je n'ai pas les détails, qui dit que seulement 14 % des Français considèrent que leurs préoccupations sont suffisamment prises en compte par la puissance publique, globalement. Ce n'est pas un très, très bon score, quand même. Et pourtant, il y a 5 482 202 agents publics – je suis un peu étonné qu'on arrive à les compter aussi précisément.

Parmi ces 5 482 202 agents, il y a :

- 2 400 000 agents au sein de l'État avec les enseignants qui sont le gros bataillon, les militaires et les policiers, par exemple et tous ceux qui sont dans les établissements publics, comme le personnel des CCI ;

- 1 886 000 agents dans les collectivités territoriales : le gros est dans les communes, mais il y a aussi 284 000 personnes dans les départements et 86 000 dans les régions ;
- 1 168 000 agents dans la fonction publique hospitalière, c'est-à-dire les personnes qui travaillent dans les hôpitaux, les maisons de retraite et les centres médicosociaux.

C'est quand même beaucoup et pourtant, on n'est pas satisfaits. Je pense que c'est plus qu'ailleurs.

Les sujets évoqués sont : un manque de proximité, des problèmes de simplicité – c'est plutôt complexité – et sans doute de transparence.

Dans les nouveaux sujets créés, il y a eu le développement des procédures Internet, est-ce que cela simplifie ou complexifie ? Si on les développe, quel accompagnement faut-il faire ?

Il y a sans doute des sujets sur la répartition des compétences et quand on est sur un sujet très local, la Collectivité Européenne d'Alsace, une nouvelle répartition de compétences est envisagée, mais il y a sûrement autre chose possible.

Souvent, sont mises en avant les nombreuses normes dont nous nous abritons. Quand on en supprime une, c'est un problème parce que si elle a été créée, c'est qu'en général, elle avait une justification. Si on la supprime, des personnes protestent.

Et puis, je pense que manque pas mal le rendu compte. Je ne pense pas que ce soit au niveau communal parce qu'on a parlé tout à l'heure de réunions de quartier, donc cela existe au niveau des communes. C'est déjà un peu moins vrai au niveau des départements. Au niveau des administrations de l'État, je crains – pour l'avoir pratiqué – que cela n'existe pas et peut-être que c'est un manque important.

Voilà ce qui est évoqué au titre de l'organisation de l'État et des services publics, sachant qu'une grande partie comme je l'ai dit en introduction concerne l'accessibilité aux services. Ce sont des sujets pour les zones rurales. Un habitant du fond de la vallée de Munster n'a pas les mêmes problèmes qu'un habitant de Colmar pour accéder aux services administratifs ou de soin.

Si on peut poser une question pour lancer le débat : est-ce que l'État doit transmettre de nouvelles compétences aux collectivités territoriales ? Est-ce que vous êtes pour ? Est-ce que vous êtes contre ?

S'agissant d'Internet, y a-t-il quelque chose qu'il faudrait faire d'urgence ou des choses sur lesquelles revenir en arrière ne paraît guère possible ?

Quand on rencontre des difficultés pour des démarches, de quel accompagnement souhaiteriez-vous disposer ? Cela peut être des questions que l'on peut se poser. Les réponses ne sont pas évidentes parce que, en général, on veut un accompagnement de personnes et on veut en même temps réduire le nombre de ces personnes. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

M. BERTAL : Alors moi, c'est par rapport aux services publics de l'État, plus principalement à l'institution judiciaire et à une question de M. MACRON qui,

dans l'une de ses mesures, était qu'il y ait la garde alternée de fait lors d'une séparation entre les parents. Malheureusement, la justice en France est dans un état de délabrement incroyable. Le service n'est pas rendu comme il faut. La justice est rendue de manière, je dirais presque aléatoire. L'organisation à l'intérieur des tribunaux est catastrophique. On n'est pas écouté, on arrive, vous avez cinq minutes pour vous exprimer et puis, voilà, au suivant. Alors, on parle très souvent d'égalité entre les hommes et les femmes, il faut la défendre, mais il ne faut pas qu'il y ait une inégalité à l'égard des hommes, surtout en matière de droit de la famille lors d'une séparation. Je crois que l'amour pour les enfants, les papas en ont autant que les mamans. Pourquoi ne met-on pas ce principe de garde alternée automatique pour des enfants de plus de 6 ans ? Évidemment, pas pour les nourrissons qui ont quand même besoin de leur maman, mais pour des enfants au-delà de 6 ans, il me paraît tout à fait normal qu'il y ait la garde alternée de fait, sauf si l'un des deux refuse. Malheureusement, en France, dans la plupart des cas, dès que la maman s'oppose à la garde alternée, le juge va dans sa direction au détriment du papa. Voilà, c'est ce service public qui n'est pas rendu. L'une des promesses de M. MACRON était que la garde alternée soit de fait, il n'a pas osé aller jusqu'au bout, il a commencé, mais devant le lobby des féministes, il a reculé. C'est dommage pour les enfants.

Nouvel intervenant : Affreux jojo ou malandrin, comme chacun voudra, puisqu'on parle de service public, il y en a un qui est bien représenté ici ce soir et auquel je voudrais rendre hommage, c'est la télévision. Les journalistes de terrain qui font un travail remarquable, on les matraque alors que tout cela passe en salle de rédaction, « clac, clac, clac, clac », et on passe seulement ce qui convient au patron, c'est-à-dire l'État. Alors, cela, c'est pour les reportages.

Nous avons les émissions et là, c'est pire. Il y a 4 jours, une ordure pareille, Mme Roselyne FEBVRE et M. Jean-Marie COLOMBANI qui ont sorti dans la soirée une vraie merde dont voici copie pour ceux qui veulent. Je terminerais là-dessus. Merci messieurs et mesdames, vous faites un très beau travail. Je connais des personnes qui travaillent chez vous.

Ceci dit, je n'ai pas de question à poser parce que je m'en pose tellement déjà moi-même et je ne veux pas vous emmerder davantage. Je veux seulement faire un pari. À la fin de ce grand débat, déballage, comme on voudra, je crains seulement – et je ne crains pas, j'en suis presque sûr – qu'on dise : on va créer des commissions de réflexion, on vous a entendus, on vous a entendus. Mais surtout, en général, l'avis des Français va dans le sens de ce que fait le gouvernement. Voilà ce que je voulais dire. J'ai 72 ans, j'en ai vu, je peux vous le dire et je suis dans un petit scooter électrique. C'est tout ce que je voulais dire.

Mme Sylviane GUTT : Je lance un petit cri, un appel parce que pratiquement toutes les démarches administratives se font sur Internet. Or, je trouve que c'est une erreur monumentale. C'est tout de même plus simple de parler à une personne que de parler à son écran, surtout quand les sites sont mal fichus. Alors, vous perdez votre permis de conduire, vous allez à la préfecture, ah bah non, c'est fermé, il faut tout faire par Internet et ce n'est pas commode. Je suis déjà assez âgée, je veux aller en EHPAD, mettons que je n'ai plus ma tête, les inscriptions se font par Internet. Alors, comment on fait ? Alors, l'assistante

sociale, je ne sais pas où elle est, il faut prendre rendez-vous, je ne sais pas. Je trouve que c'est moche de la part de l'État de ne pas laisser des personnes avec qui on peut parler, on peut exposer ses problèmes. En soi, vous avez dit qu'au fond de la vallée de Munster ou à Colmar, ce n'est pas pareil. Si, c'est presque pareil, sauf qu'à Colmar on a la fibre, on a je ne sais pas quoi, cela passe mieux qu'au fond de la vallée de Munster, mais le problème est le même pour une inscription en EHPAD, pour son permis de conduire, pour – non, pas les passeports, cela va, on peut aller à la mairie.

Nouvel intervenant : Je fais partie des fonctionnaires, je ne sais pas si on a le droit de s'exprimer quand on est fonctionnaire, mais bref, je le fais. Il y a dans les départements des assistantes sociales qui se débrouillent, qui se donnent – je travaille dans un département aussi, pas ici – et qui peuvent aider les individus. Il y a plein de fonctionnaires qui sont au service de la population. Je profite d'avoir le micro pour remercier et féliciter les policiers qui s'en prennent plein la gueule et je dis aux Gilets Jaunes : j'en ai marre de vos...

Nouvel intervenant : Les Gilets Jaunes s'en prennent aussi plein la gueule !

Nouvel intervenant : Oui, mais bien fait pour vous !

M. Michel LAFOND : Stop ! On va rester sur des choses plus calmes.

Nouvel intervenant : Revenons à l'organisation de l'État et aux services publics. On a vu que les effectifs sont très, très conséquents. Les chiffres qui ont été présentés avant sont importants. Quand on remet cela au niveau européen pour regarder le nombre de fonctionnaires par rapport à la population, on est plutôt là dans un pays qui est en pointe. Le problème, c'est en fait la répartition des fonctionnaires parce que, à la fois sur les missions principales, on sait qu'il manque d'infirmières, c'est évident. Certains fonctionnaires dans certains services sont certainement sous-utilisés ou peut-être redondants dans plusieurs structures.

La deuxième chose, c'est effectivement l'empilement des structures et l'empilement des collectivités aussi. En France, on est très fort pour créer de nouvelles collectivités, on en a un exemple en Alsace, mais quand il s'agit d'en supprimer, on n'arrive pas à en supprimer, on n'arrive pas à les regrouper. On avait une occasion unique en Alsace d'avoir une collectivité unique avec deux départements et une région, on l'a loupée. On l'a loupée et c'est dommage parce que cela aurait certainement permis de réaffecter des fonctionnaires et peut-être de les utiliser de meilleure manière et de les mettre là où on en a besoin.

L'autre question, c'est dans la structure de l'administration. On sait qu'aujourd'hui, que ce soit dans la fonction publique d'État, mais dans d'autres fonctions publiques ou dans l'armée, on a énormément de hauts gradés qui, finalement, font un peu tapisserie ou qui sont placardisés, mais qui touchent effectivement des sommes très, très importantes. Cela a été chiffré dernièrement, rien qu'au niveau du ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, je crois qu'il y a 250 millions par an que l'on pourrait économiser en mettant les personnes à la retraite, ce qui permettrait

certainement d'engager des infirmières là où elles manquent. Donc, c'est un problème de répartition des fonctionnaires.

La dernière chose est qu'il faut faire la différence entre les fonctions régaliennes de l'État et le reste des fonctions qui, souvent, n'ont rien à voir. La justice est misérable en France et là, quand on regarde le pourcentage consacré à la justice en France par rapport au PIB, c'est une catastrophe. Au niveau des Européens, on va être les plus mauvais.

L'école, des efforts importants sont faits et c'est en cours. Je pense que là, on est dans la bonne direction, mais après, il faut aussi se poser des questions sur l'armée. L'armée nous coûte très cher en Afrique aujourd'hui. Pour faire finalement la police que les Américains que faisaient dans le temps et on s'imagine qu'avec les moyens des Français on peut faire la police pour l'Europe puisqu'on fait la police pour l'Europe. Là aussi, il y a des réflexions à mener. Est-ce qu'il faut effectivement faire cela ou est-ce qu'il faut réorienter l'argent ?

J'en terminerai sur la police. Évidemment, j'ai apprécié le travail que fait la police, mais maintenant, de l'autre côté, il faudrait peut-être aussi engager ou donner les moyens aux associations qui travaillent dans les quartiers en difficulté pour avoir des éducateurs. Plus d'éducateurs et moins de policiers, cela marcherait peut-être aussi.

Elio : Je vais faire très court. Organisation de l'État et des services publics, cela parle à mes oreilles. Tous les Gilets Jaunes se sentent concernés par ces phrases. Quand on dit services publics, je regrette, mais rappelez-vous, on avait la loi Evin, la loi pour l'alcoolémie. Une partie de la TVA devait aller à la Sécurité Sociale, elle n'y est jamais allée. La loi anti-tabac, une partie devait aller à la Sécurité Sociale, elle n'y est jamais allée. Pour faire court, j'en passe. Ce qui veut dire que si l'État avait payé ses dettes, on aurait un excédent de 9 milliards. En ayant cet excédent de 9 milliards, on pourrait embaucher du monde dans les EHPADs, les hôpitaux et on ne serait plus un numéro, mais on serait considéré comme un humain. Dans les EHPADs, c'est des services publics, des personnes âgées se couchent le soir avec la couche et sont dans les excréments toute la nuit. Ce n'est pas acceptable !

Maintenant, sur l'organisation de l'État, je fais très court. M. le Maire, je fais très court, je vous le promets.

M. Michel LAFOND : Ce n'est pas le maire.

Elio : L'État français, tous les Présidents successifs se sont targués de dire qu'on devrait prendre exemple sur l'Allemagne, mais en Allemagne, la Chancelière paie son loyer, elle sort de la chancellerie, elle paie son loyer. Les ministres, idem. Quand on voit le nombre famélique de cuisiniers, de chauffeurs, de voitures qu'on a disposition, on a Falcon, on a Airbus, tout cela pour la République. Mais, ce sont des gens qui se prennent pour qui ? Ils se prennent pour qui ? La question est là. Eh bien, ce sont des monarques, ils se prennent pour des monarques. Ils ne connaissent même pas le prix d'une baguette de pain ou d'un petit pain. Allez, je m'arrêterais là, M. le Maire.

M. Michel LAFOND : Merci. Je répète que je ne suis pas le maire.

Nouvel intervenant : Mesdames et messieurs, bonsoir, j'aimerais revenir un petit peu sur un sujet qui a été évoqué et abordé. Quand on parlait de démocratie et de citoyenneté, pour ceux et celles qui ne savent pas trop ce que c'est, je tiens à vous rendre hommage, à nous rendre hommage, c'est ce soir, c'est nous, c'est notre présence ici ce soir, donc rien que pour cela, c'est déjà un super effort que nous faisons. Donc, bravo à toutes et à tous.

Ensuite, je tiens à rendre hommage un petit peu – on parlait de nos élus, etc., je trouve qu'à Colmar, on n'est pas trop mal lotis, on arrive quand même facilement à être en contact avec nos différents élus, nos responsables locaux, mais je tiens juste à rappeler que le salut viendra de nous, messieurs, dames, aussi, de nos engagements associatifs, de nos engagements à travers les quartiers, à travers les différentes associations. C'est juste un petit cri, une petite sonnette en vous disant : soyons acteurs de nos vies et non pas juste des spectateurs et faisons en sorte qu'on puisse créer une synergie, un mouvement. Si on se retrouve toutes et tous, on peut essayer de faire des choses et faire bouger un certain nombre de choses dans les quartiers, dans notre ville, dans notre région et dans notre pays. Je pense que notre présence ce soir fait que nous aimons notre ville, nous aimons notre pays, engageons-nous, prenons les choses en main.

M. Michel LAFOND : Cela pourrait être une conclusion.

Mme Christelle BARRIER : Concernant l'organisation des collectivités territoriales, en France on a quand même la spécificité d'avoir 36 000 communes ce qui est assez énorme par rapport à d'autres pays qui fonctionnent avec des villages un peu plus grands. Pour faire le lien avec le premier thème relatif à la dépense publique, le regroupement de certaines collectivités territoriales, je pense avant tout aux communes, mais aussi comme là des départements ou le regroupement des régions. Je pense que c'est une source potentielle d'économie des dépenses publiques de pouvoir mutualiser les moyens entre communes pour pouvoir financer le fonctionnement de salles de sport et d'autres équipements publics et mutualiser du personnel également puisqu'on voyait que la fonction publique territoriale emploie quand même beaucoup de personnes et cela a un coût pour ces collectivités.

Élise : Je vais revenir par rapport à ce que la dame avait dit que la vallée de Munster et Colmar, c'était la même chose au niveau de l'accès aux services, etc., je ne suis pas forcément d'accord. Je suis arrivée à Colmar depuis un an et demi et j'ai vécu 16 ans dans les Vosges. En tant que jeune, c'est super compliqué de ne pas pouvoir avoir trop accès aux transports, il n'y a pas de gare, donc c'est compliqué de se déplacer. Avec le Grand Débat National, j'aimerais que l'on rende les territoriaux ruraux plus attractifs et les services plus accessibles.

Nouvel intervenant : Très court parce que tout le monde a soif, moi aussi. J'aimerais qu'on parle d'Alsace. L'organisation de l'État et des services publics, je mets en garde les politiques qui sont en train de créer la Collectivité Européenne d'Alsace, ils auront à porter la responsabilité d'une éventuelle disparition du droit local : nos deux jours de congés, nos avantages à être Alsaciens. J'en parle d'autant plus que mon engagement que le régionalisme

est très connu. J'ai eu des grands-parents allemands Feldgrau, j'ai eu un père Malgré-Nous et je tiens à mon Alsace.

M. Gaston RIEFFEL : Je suis né et habite à Colmar. C'est ce qu'on appelle un circuit court. Simplement deux réflexions sur deux thèmes. La démocratie, nous y sommes tous attachés, s'agissant d'une vieille dame qui est en soins palliatifs, il faut quand même considérer à tous les étages de la fusée de se faire élire par près de 20 % du corps électoral, cela implique une représentativité toute relative. Donc, je suis pour le vote obligatoire et l'amende pour les personnes qui ne se rendent pas aux urnes, cela procurera quelques moyens pour les frais liés aux élections.

En ce qui concerne la transition écologique, j'ai un autre angle d'attaque que notre ami de Turckheim, s'il y a une taxe à créer, c'est une taxe pour la sauvegarde, non pas de la planète, mais de l'humanité parce que je pense que la planète nous survivra et notamment, j'ai une affection particulière pour les insectes qui avaient déjà 500 millions d'années d'avance sur nous.

Nouvel intervenant : Je voudrais vous rappeler un poème que nous avons tous appris à l'école, nos élus y compris. Il est très long :

« Sur mes cahiers d'écolier (...),
Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
LIBERTÉ ».

C'est peut-être cela qu'il faudrait leur rappeler à ces gens-là ! Qu'ils dégagent d'abord !

M. Michel LAFOND : Je pense que nous avons balayé en un peu plus de 2 h 30 les quatre sujets qui nous étaient proposés. Une question divergente a été raccrochée intelligemment à l'environnement, mais qui aurait pu faire l'objet du dernier point qui était Stocamine. Avez-vous quelque chose sur le cœur que vous voulez absolument exprimer maintenant ?

Mme Sandra BAYARD : En tout cas, ce n'est pas la question que j'ai à poser tout de suite, mais je tiens à dire sur la peine de mort...

M. Michel LAFOND : Non, arrêtez !

Mme Sandra BAYARD : Je n'ai pas proposé le retour à la peine de mort, j'ai proposé un référendum où chacun pourrait s'exprimer démocratiquement par un vote démocratique. Maintenant, j'ai une question à poser qui ne concerne pas du tout la peine de mort. Et je reprends mon calme, je veux bien un micro pour ma question.

Donc, ma petite question qui me trotte dans la tête depuis des années qui concerne l'alcoolisme, on sait que l'alcoolisme fait des ravages, il y a des campagnes de pub qui nous disent de faire attention, de retenir les amis chez nous quand ils ont bu, « un verre, ça va, trois verres, bonjour les dégâts »,

mais comment se fait-il alors que dans une brasserie tout à fait ordinaire – dans les brasseries, disons – qu’une petite bouteille d’eau, une petite bouteille de soda, Coca, Schweppes, Gini, soit plus chère qu’une bière ou un verre de vin ?

Nouvelle intervenante : Par rapport à tout ce qui a été dit, j’aurais aimé faire un lien dans la partie des questions un peu plus globale. Pour moi, à mon avis, c’est totalement lié avec la transition écologique, mais il y a l’environnement, les humains et il ne faudrait pas non plus oublier dans les questionnements nationaux et internationaux le bien-être animal et tout ce qui touche aux animaux qui cohabitent avec nous et qui sont également liés avec l’environnement, la sauvegarde de l’environnement et avec l’idée que nous avons de la solidarité puisqu’on se préoccupe de nos concitoyens, mais également des autres êtres vivants qui vivent à nos côtés, dans notre pays et à l’international et qu’il faut aussi sauvegarder pour notre bien-être et celui de nos enfants.

M. Michel LAFOND : Merci. Je crois que nous allons arrêter les échanges. Je ne sais pas comment vous les avez vécus, j’ai trouvé que c’était quand même pas mal, que les personnes étaient respectueuses les unes des autres, à quelques toutes petites exceptions près. Je pense que c’était une soirée intéressante. Comme cela a été dit, le compte rendu va remonter à Paris. Je remercie de votre participation et je passe la parole à M. le Maire qui a une toute petite nouvelle.

M. le Maire MEYER : Je pense que nous devons remercier M. LAFOND parce que d’une façon magistrale, il a piloté cet échange dans le respect des avis des uns et des autres. Je vous demande de l’applaudir. Personnellement, je suis très heureux que cet échange ait pu se tenir entre les uns et les autres dans le respect des personnes intervenues, cela aussi, c’est de la démocratie et je tenais à le relever. Pour terminer, nous vous invitons au verre de l’amitié.